

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2042 - 21 septembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5€

Sarkozy au Sénat

**Une déclaration
de guerre
au monde
du travail**

p. 3-5

Guadeloupe-Martinique

p. 7

**L'empoisonnement
de toute une population**

M 06189 - 2042 - F. 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ « Modernisation » du marché du travail
- Les mensonges officiels sur le déficit de la Sécurité
- Le gouvernement s'en prend à la couverture maladie
- p. 5 ■ Sarkozy au Sénat
- Le ministère du Logement se décentralise
- p. 6 ■ Manifestons contre les franchises médicales
- Hortefeux et la loi sur l'immigration
- p. 7 ■ Empoisonnement de la population de Guadeloupe-Martinique
- Six ans après la catastrophe d'AZF
- p. 10 ■ Le va-t-en guerre Kouchner
- Jospin, mauvais perdant
- Le préfet de Grenoble désavoué
- La France terre d'expulsion
- p. 16 ■ Des profs en plus, pas des heures sups
- La rentrée à Toulouse
- À Nevers, un jeune marocain menacé d'expulsion
- Stains : poursuites judiciaires contre un maire

Tribune

- p. 6 ■ On ira tous au paradis... et à la manif ?

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : élections législatives
- Grande-Bretagne : panique financière
- Centrafrique : massacreurs centrafricains et complices français
- Afrique du Sud : l'assassinat de Steve Biko

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Goodyear-Dunlop Amiens
- Nicoll - Chollet
- p. 12 ■ Automobile Peugeot-Citroën
- Licenciement d'intérimaires à Aulnay-sous-Bois
- Saint-Ouen
- PSA-Trémery
- p. 13 ■ PSA-Mulhouse
- PSA-Sochaux
- Renault - Le Mans
- p. 14 ■ McDonald's - Vitrolles
- Hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz James
- Snecma - groupe Safran
- p. 15 ■ Continental - Clairoux
- Hutchinson - Châlette-sur-Loing
- Sport 2000 - Clermont-Ferrand



Les sociétés d'autoroutes roulent sur l'or

Les tarifs de certains péages ont grimpé en flèche depuis la privatisation des autoroutes, c'est ce que pointent deux organismes officiels, la Direction générale des routes et la Direction de la concurrence et de la consommation. Sur certains tronçons, l'augmentation approche ou dépasse les 8 % : ainsi, elle a été de 7,90 % en un an sur le trajet Paris-Lille, ou 8,33 % en deux ans entre Mulhouse et Belfort.

C'est bien plus que l'inflation, ou même que la hausse annuelle autorisée par l'État. Car, lorsque les autoroutes ont été privatisées en décembre 2005, l'État se réservait le contrôle des tarifs des péages, et les sociétés d'autoroutes devaient en limiter la hausse à environ 2,5 % par an, en se basant sur l'inflation et les investissements prévus pour réparer des tronçons. Cela permettait déjà de taxer les automobilistes pour qu'ils participent au financement de l'entretien des autoroutes, mais les sociétés d'autoroutes en veulent plus.

Pour se justifier, ces sociétés avancent que, si le péage a pu augmenter de 8 % sur certains tronçons, d'autres n'ont pas

bougé, ce qui fait que la hausse moyenne est restée dans la limite des 2,5 %. Mais, comme par hasard, ce sont les parties les plus fréquentées qui ont le plus augmenté. C'est normal, rétorquent alors ces sociétés qui ont répondu à tout car, comme il y a beaucoup de circulation, ce sont justement sur ces portions qu'il faudra faire les travaux d'entretien les plus importants !

Il n'a pas fallu attendre longtemps

après la privatisation des autoroutes pour que les grands groupes du BTP qui possèdent ces sociétés (Eiffage pour APRR, Vinci pour ASF, le groupe espagnol Albertis pour la Sanef ou encore Cofiroute) augmentent fortement leurs tarifs, au mépris de leurs engagements. Si, avec la privatisation, l'État leur avait vendu le droit de rançonner les usagers, les sociétés autoroutières devaient quand même respecter certaines limites. Mais même des services de l'État doivent constater qu'elles dépassent les bornes.

Marianne LAMIRAL

Fêtes de Lutte Ouvrière

TOULOUSE

Samedi 29 septembre à partir de 18 h et dimanche 30 septembre jusqu'à 19 h

Parc de la Mounède (Saint-Simon)

TOURS

Samedi 29 septembre de 14 h 30 à minuit

Chapiteau des Jardins d'hiver Rue Saint-François

La Riche

LYON

Samedi 29 septembre à partir de 17 h
Dimanche 30 septembre de 12 h à 19 h

Espace Mosaïque

Saint-Priest

LILLE

Samedi 6 octobre à partir de 15 h

Espace Concorde, quartier Cousinerie

Villeneuve-d'Ascq

RENNES

Samedi 13 octobre de 15 h à 24 h

Centre social Carrefour 18 7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)

ORLÉANS

Samedi 13 octobre à partir de 15 h

Salle Eiffel 15, rue de la Tour-Neuve

DIJON

Dimanche 14 octobre à partir de 12 h

à la Maison de Marsannay

Marsannay-la-Côte

LE MANS

Samedi 20 octobre à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou

COMPIÈGNE

Samedi 20 octobre à partir de 17 h

Salle des fêtes Place de la République

Margny-lès-Compiègne

ANGERS

Samedi 20 octobre de 16 h à minuit

Salle Aragon

Trélazé

Bus : ligne 2 - arrêt Malaquais

FOURMIES

Samedi 27 octobre à partir de 17 h

Salle de bal du Théâtre

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 17 septembre



La nécessaire riposte à Sarkozy

La fête de *L'Humanité*, qui a eu lieu le week-end des 15 et 16 septembre, a été un succès. Elle reste le plus grand rassemblement populaire dans ce pays, et de loin. Cela fait le deuil des affirmations de ceux qui, sur la foi de l'effondrement électoral du Parti Communiste, l'ont définitivement enterré. Les résultats électoraux sont sans doute un reflet, mais un reflet déformé de la réalité politique et sociale. Le Parti Communiste ne se réduit pas à sa direction et à son appareil politique, ni à ses seuls élus.

Le déclin continu du Parti Communiste depuis un quart de siècle est dû fondamentalement à ses participations à des gouvernements dirigés par le Parti Socialiste qui, de Mitterrand à Jospin, ont servilement mené la politique du grand patronat et trahi les intérêts des classes populaires. Il ne signifie pas la disparition de tous ceux qui dans le monde du travail, dans les classes populaires, aspirent à une société plus juste.

Mais la question essentielle est : quelle politique la direction du Parti Communiste propose-t-elle à tous ceux-là et à l'ensemble du monde du travail ? Quelle perspective et quels objectifs ? Avoir les yeux fixés sur les prochaines élections présidentielle et législatives en 2012 ? Ne parler de luttes qu'en les subordonnant à la perspective d'une nouvelle variante de l'« Union de la Gauche » ou de la « Gauche plurielle » ?

Mais cette perspective-là laisse les classes populaires désarmées face au grand patronat, dont Sarkozy est l'exécutant, qui exige que les salaires et les retraites soient encore plus écrasés, la précarité généralisée, les licenciements collectifs facilités. De plus, même en 2012, cette perspective ne pourrait déboucher, au mieux, que sur le changement d'étiquette du président et du gouvernement. Mais quand cela s'est produit dans le passé, la politique menée est restée favorable au grand patronat et désastreuse pour les travailleurs.

Sarkozy mène la politique du grand patronat d'une

manière plus ouverte, plus cynique encore que tous ses prédécesseurs. Mais son pouvoir n'en est pas plus fort pour autant. Le monde du travail a les moyens de le faire reculer.

Rappelons-le : rien qu'au cours des dernières années, ce n'est pas le changement de majorité, mais l'action collective qui a empêché des mauvais coups contre les travailleurs. Par deux fois, un gouvernement réactionnaire a dû reculer ; devant la grève des cheminots, Juppé en 1995 avait dû remballer son projet de s'en prendre aux retraites. Plus récemment, Villepin a été contraint par la rue de retirer son contrat première embauche, pourtant déjà voté par une majorité parlementaire réactionnaire. Il en a toujours été ainsi dans le passé, de Juin 36 à Mai 68. Il en sera toujours ainsi dans l'avenir.

À la fête de *L'Humanité*, les dirigeants du Parti Communiste qui ont pris la parole ont affirmé qu'elle devait être le lancement de la riposte à Sarkozy. Une réunion de différentes organisations était prévue le jour même où Sarkozy faisait son discours dit social. La pilule sera très amère pour le monde du travail parce que les réformes qu'il prépare, de la franchise médicale à la modification du régime des retraites, du changement du droit du travail aux suppressions d'emplois dans les services publics, sont autant d'attaques contre les travailleurs.

Le Parti Communiste parle de riposte. Si elle se limite à des mots ou à des déclarations même enflammées à l'Assemblée nationale, cela ne changera rien à rien. Mais si le Parti Communiste et ses alliés donnent aux travailleurs, qui en ont assez de voir leurs conditions d'existence se dégrader au fil des ans et des attaques patronales, les moyens de réagir par la lutte collective, par les grèves, par les manifestations, alors, le mot peut devenir une réalité, la seule qui puisse faire peur au grand patronat et faire reculer ses hommes de main à la présidence et au gouvernement.

Arlette LAGUILLER

Rentrée : vague de hausses et salaires à l'étiage

Malgré les dérisoires engagements obtenus par Sarkozy auprès de quelques grandes surfaces, et uniquement pour quelques stylos, trousse, gommes et cahiers, la rentrée est celle des hausses de prix.

Le pain a augmenté, bien sûr, même s'il ne représente « que » quelques dizaines de centimes par jour et par famille, mais aussi de nombreux produits alimentaires, dont les précieux fruits et légumes dont on nous conseille d'user largement. À quelques rares exceptions, les fruits de saison (18 % de hausse entre mars et juin) n'ont pas baissé, qu'on en accuse le temps ou les consommateurs insuffisamment malins, qui achèteraient ce qu'il y a sur les étals au lieu de s'échi-

ner à dénicher les vieilles pommes pas chères dans un recoin de marché. Les salades coûtent en moyenne 20 centimes de plus et même les pommes de terre ont augmenté de 0,14 euro dans l'année.

Ce sont aussi, outre la viande et le poisson, les produits commercialisés par l'industrie agro-alimentaire qui, pour contenir beaucoup d'eau, de sel, de sucres, n'en sont pas moins coûteux, mais souvent plus rapides à utiliser par une mère de famille pressée.

Le pétrole entraîne vers des sommets les prix du carburant et du fioul, qui ne suivent les fluctuations du brut que vers le

haut, car de toute façon, les 80 % de taxes, elles, sont immuables. De même pour les transports, dont le prix serait entraîné lui aussi par celui du

carburant car les entreprises publiques, SNCF, RATP, prétendent les soumettre à la « vérité des prix ».

Pour se loger, il en coûte en moyenne 5 % de plus qu'en 2006 : 2,7 % pour un locataire, en moyenne là aussi, car dans le Nord, par exemple, la moyenne de hausse de loyer culmine à 8,5 %. Rien d'étonnant à ce que nombre de travailleurs pauvres doivent squatter leur voiture, un local abandonné ou même une tente.

Pour se soigner et même quand on a une mutuelle, il reste à régler, les forfaits hospi-

taliers, les dépassements, les forfaits consultations, les médicaments peu ou pas du tout remboursés, une bonne partie des lunettes, des prothèses dentaires...

Pour payer tout cela ? Des salaires stagnants, ou même à la baisse, si les horaires augmentent sans que la paie en fasse autant, ou bien si les emplois sont à temps partiels, ou encore s'ils sont discontinus comme lorsqu'on est intérimaire ou en CDD.

Une autre hausse, encore : les aides directes aux entreprises, passées de 60 à 100 milliards d'euros...

À quand la révolte des galériens ?

Viviane LAFFONT



• « Modernisation » du marché du travail

Les exigences du Medef et la façon d'y répondre

Dans le cadre du cycle de rencontres visant prétendument à « moderniser le marché du travail » le patronat a commencé à annoncer franchement ses projets aux syndicats lors de la rencontre du 14 septembre,

Ces négociations imposées par Sarkozy, avec contrainte de conclure avant la fin de l'année, devraient selon celui-ci « en finir avec la précarité ». Le Medef a donné immédiatement son interprétation de ces paroles : il veut tout simplement en finir avec les quelques conditions et restrictions existantes sur le recours aux emplois précaires, CDD et Intérim. Pour les patrons, il faut libérer la précarité !

Tout le reste va dans le même sens. Ainsi les patrons veulent en finir avec les « contraintes » d'une période d'essai d'un mois pour les ouvriers, pouvant aller jusqu'à six mois pour certains cadres. La période d'essai devrait être donc fortement allongée. À celle-ci s'ajouterait une « étape de validation

économique », permettant à l'employeur de mettre encore à la porte sans motif et sans droit le salarié. Les représentants du Medef n'ont pas encore précisé la durée de tout ce montage, mais le tout devrait atteindre les

demandé plus, ressortant le dossier préparé en 2003 pour Raffarin par le secrétaire général de Renault, De Virville. Ils ont proposé le « contrat de mission », rebaptisé « contrat de projet ». Dans ce cadre, le sala-

rié, cinq ans, le « projet » prenant soudainement fin, le salarié se retrouverait dehors sans procédure, sans motif et sans pouvoir réclamer quoi que ce soit.

Voilà donc la première tranche de ce que le patronat se propose de faire avaliser par les syndicats. À ce genre de procédé, il n'y a qu'un moyen de répondre : c'est celui que viennent d'employer par exemple les travailleurs de Goodyear-Dunlop à Amiens face à un projet patronal de ce géant mondial du pneu, s'attaquant à leurs conditions de travail et voulant imposer le travail gratuit. Ils ont massivement fait grève, mettant à la porte de leurs usines les représentants du patron, obligeant ceux-ci à faire amende honorable et à annoncer devant des centaines d'ouvriers que leur projet initial était retiré.

Voilà la manière de « négocier » efficacement dont feraient bien de s'inspirer les chefs syndicaux, en tous les cas les travailleurs.

Paul SOREL



Manifester en 2005. Des revendications plus que jamais d'actualité.

deux ans, c'est-à-dire exactement ce qui existe pour le CNE dans les entreprises de moins de vingt salariés, et ce qui était proposé pour les jeunes de moins de 26 ans dans le cadre du CPE, mis au placard suite aux manifestations de 2006.

Les patrons ont encore

rié est embauché pour une période non précisée mais limitée, c'est-à-dire jusqu'à ce que son patron n'ait plus besoin de lui. Par exemple, pour lancer un nouveau modèle de voiture, de machine, d'outil, on pourrait faire un tel « contrat de projet ». Au bout d'un an, trois ou même

• Sécurité sociale

Les mensonges officiels sur le déficit

On assiste une nouvelle fois à une mise en condition de l'opinion sur les « mesures radicales » qui seraient nécessaires pour faire face à la « situation préoccupante » des comptes de la Sécurité sociale. Cela prépare l'augmentation de la part restant à la charge des assurés pour la maladie, et pour les retraites, la fin des régimes spéciaux de certains salariés et l'allongement de la durée de cotisation pour tous. Mais il est bon de regarder de plus près les chiffres officiels.

Les cotisations prélevées sur le travail des vingt deux millions de salariés assurent, et de loin, la plus grosse part du financement de la Sécurité sociale, en matière d'assurance-maladie, comme de retraite du régime général. Or, le total de ces cotisations, directement proportionnel aux salaires, prélevées par les Urssaf, s'est monté, pour l'ensemble de l'année 2006, à 317,1 milliards d'euros, alors que le déficit annoncé pour l'ensemble des branches et des

régimes de la Sécurité sociale, y compris la maladie et la vieillesse, se monte à 7,8 milliards d'euros. Cela représente 2,45 % du montant de ces cotisations, et une augmentation des salaires du même ordre suf-

geants des entreprises et leurs actionnaires, suffirait à apporter les sommes nécessaires pour financer le retour sur tous les reculs imposés, ces dernières années, en matière de retraites comme de maladie. Il en serait

au contraire.

Le « grave déficit » de la seule branche retraites du régime général est quant à lui de 1,9 milliard d'euros. Le gouvernement, qui prétend se préoccuper des « graves injustices » dans ce domaine, ferait mieux de commencer par payer ce qui devrait lui revenir. Ainsi, la branche vieillesse de la Sécurité sociale a été obligée en 2006 de reverser 5,8 milliards d'euros, soit trois fois le montant de ce « grave déficit » pour assurer l'équilibre des autres régimes, ceux des exploitants agricoles, des travailleurs indépendants, des artisans... On se demande pourquoi le régime des salariés doit ainsi payer le financement des retraites d'autres catégories, qu'on flatte à l'occasion en osant parler des « passe-droits » dont bénéficieraient les travailleurs !

Ce que dit la vérité des chiffres, c'est que pour résoudre ces « graves déficits » de la Sécurité sociale il suffirait de rogner un tout petit peu ce que le patronat engrange.

P.S.



firait donc à annihiler tous les déficits. Une augmentation un peu plus consistante de 10 %, encore modeste par rapport à ce que s'accordent les diri-

pratiquement de même si le chômage venait à diminuer vraiment, car cela entraînerait des rentrées de cotisations sans générer de dépenses nouvelles,

• Couverture maladie

Des précaires et des femmes seules victimes d'un oukaze gouvernemental

Il a fallu qu'un lecteur du Monde attire l'attention de ce journal sur un décret de février 2007 pour que le contenu de celui-ci soit mis en lumière, des mois après. C'est ainsi que les gouvernements peuvent bouleverser la vie de bien des gens par un simple décret, non soumis au vote, et passé inaperçu.

Le décret en question, daté du 14 février dernier, réduit considérablement les droits aux prestations en nature de l'assurance-maladie (soins et hospitalisation) de toute une série de personnes qui étaient jusque-là couvertes pendant quatre ans et ne le sont plus que pendant un an. Il s'agit d'une part de personnes en grande précarité, ayant travaillé 60 heures dans un mois ou 120 heures en trois mois, et d'autre part des femmes divorcées sans travail ou des veuves n'ayant ni retraite ni pension de réversion.

Les femmes qui ont trois enfants ne sont pas concernées par ce décret car elles bénéficient d'une couverture à vie. Par contre, les conjoints survivants qui ne travaillent pas et ne touchent aucune pension ni allocation, et dont les revenus non professionnels (loyer ou rente) dépassent 7272,11 euros par an (590,25 par mois) sont directement visés. Il ne restera à ces personnes qu'à cotiser pour bénéficier de la CMU, à hauteur de 8 % de leurs revenus au-dessus des fameux 7272 euros par an.

Sous le prétexte officiel d'empêcher des personnes qui auraient pu partir à l'étranger de bénéficier pendant quatre ans de cette couverture de la Sécurité sociale, le gouvernement Villepin a tout simplement privé des personnes particulièrement fragiles du peu de protection dont elles bénéficiaient. Et tout cela en catimini, dans le secret des cabinets ministériels !

Dominique CHABLIS

• Sarkozy au Sénat

Un programme de régressions sociales

Derrière les formulations hypocrites sur la « justice sociale », « l'équité », le nouveau contrat social, le discours de Sarkozy devant les « journalistes de l'information sociale » le 18 septembre était une véritable déclaration de guerre au monde du travail, sur tous les sujets abordés.

À propos de la loi sur les 35 heures, déjà fortement remise en cause au cours des cinq dernières années, Sarkozy a déclaré que son « assouplissement » était « incontournable », manière d'annoncer qu'il allait lever

consiste non pas à partager le travail, mais au contraire à faire effectuer plus de production par moins de travailleurs, avec évidemment les conséquences que cela a sur le maintien d'un chômage de masse.

Et ce ne sont pas les projets de Sarkozy qui vont faire réduire le nombre des licenciements et des suppressions d'emplois régulièrement annoncés, puisqu'il prétend qu'il veut réformer le contrat de travail, notamment en ce qui concerne la période d'essai et les indemnités de

salariés de 58 ou 59 ans. Mais cela permettra de radier des listes ceux que décourageraient des démarches qu'ils savent de toute manière inutiles. Quant aux indemnités de chômage, si Sarkozy a fait miroiter une possible revalorisation, il a surtout précisé qu'elles seraient de plus courte durée.

D'ailleurs, tout en déclarant qu'il ne s'agissait pas de stigmatiser les chômeurs, c'est pourtant ce que Sarkozy s'est dépêché de faire, en réclamant, en promettant « des sanctions rapides,

le smic de l'augmentation du coût de la vie, car il est évident que pour Sarkozy et ses amis du grand patronat la « situation économique générale » s'opposera à toute revalorisation un tant soit peu sérieuse du smic.

Dans la foulée, il a déclaré qu'il voulait réexaminer le montant des minima sociaux pour encourager à la recherche d'un travail, ce qui ne peut signifier, en clair, que les diminuer.

Sarkozy qui ne s'est pas privé ces derniers temps de faire de la démagogie sur la

de la population des classes aisées.

Ce n'est qu'au bout de trois quarts d'heure que Sarkozy a abordé le chapitre le plus attendu par les journalistes, celui de la réforme des « régimes spéciaux » de retraites. Il a bien sûr confirmé sa volonté de les « harmoniser » avec le régime général. Mais ces menaces ne s'adressaient pas qu'aux travailleurs qui relèvent de ces régimes, car dans la foulée il a déclaré qu'il voulait aller vite sur la « réforme » des retraites du régime général qu'il voulait « conclure » au premier semestre 2008. C'est dire que ce sont tous les travailleurs qui sont concernés par les projets du chef de l'État concernant les retraites.

Quant à la manière de mener à bien la concertation entre le patronat et les syndicats de salariés sur les « régimes spéciaux », il a fixé un délai de quinze jours pour qu'elles aboutissent, et veut que tout le reste soit réglé à la fin de l'année, faute de quoi l'État « prendrait ses responsabilités ».

Mais à côté de la menace du bâton, il y avait la carotte brandie, le coup de chapeau adressé aux organisations syndicales, la promesse que l'État devrait se préoccuper d'assurer leur bon fonctionnement et leur financement.

Il est bien possible qu'un certain nombre de dirigeants confédéraux soient sensibles à ce discours. Mais il est bien moins sûr qu'il convainque les travailleurs de subir sans réagir ces attaques frontales.

François DUBURG



La riposte à Juppé sur les retraites en 1995 et contre le CPE en 2006.

les obstacles qui limitent la possibilité pour les employeurs d'imposer les horaires de travail de leur choix. Ce n'est pas seulement les 35 heures, c'est les 40 heures que cela remet en cause. C'est revenir plus de 70 ans en arrière.

Sarkozy a affirmé que les 35 heures illustraient la faillite de la « stratégie de partage du travail ». Mais il faut un fier culot pour dire cela dans un pays où depuis des années la stratégie patronale, avec la bénédiction des gouvernements successifs,

licenciement, affirmant que la France souffre d'un « trop plein de droits », en ce qui concerne les travailleurs bien entendu. Il n'a pas osé parler de généraliser le « contrat nouvelle embauche », mais si la formule n'était pas employée, le contenu était présent.

Sarkozy a par ailleurs annoncé la suppression de la dispense de la recherche d'emploi pour les chômeurs âgés. Cela ne leur permettra évidemment pas de retrouver un travail, car aucun patron n'a envie d'embaucher des

exemplaires et dissuasives » contre les « fraudeurs » et en regrettant qu'en 2006 il n'y avait eu en France que 2 % de chômeurs sanctionnés, alors qu'en Belgique et en Espagne il y en avait eu quatre fois plus.

Faisant état d'un smic qui d'après lui progresse fortement, Sarkozy s'est prononcé pour la mise en place d'une « commission indépendante » qui ferait des « recommandations » fondées sur « la situation économique générale », ce qui est une manière de déconnecter

la nécessité d'aider les personnes dépendantes en créant une nouvelle branche de la Sécurité sociale, a aussi dévoilé le fond de sa pensée sur ce sujet, comme sur l'assurance maladie : il s'agit d'inciter les gens à souscrire des assurances complémentaires. Et tant pis pour ceux qui n'en auront pas les moyens. Cela promet de bonnes affaires aux compagnies d'assurances, mais contribuera encore à creuser davantage le fossé qui sépare en matière d'accès aux soins la fraction la plus défavorisée

• Le ministère du Logement se décentralise dans des baraques de chantier

Moins de cinéma, plus de logements !

La ministre du Logement, Christine Boutin, ayant constaté que trois événements importants concernant son domaine allaient se dérouler à Lyon entre le 18 et le 28 septembre (congrès des HLM, suivi des promoteurs, puis des notaires) elle a décidé d'y décentraliser son ministère, durant ce laps de temps.

Pour frapper les imaginations, son équipe se réunit même dans des baraques préfabriquées de chantier, montée autour d'une grande tente pour

les réceptions, le tout sur la place Bellecour, au cœur de la ville. Certes, cette délocalisation momentanée et la mise en scène qui l'accompagne ne devraient

coûter, selon le ministère, que 250 000 euros, soit une tête d'épingle dans l'immensité des gaspillages. Mais ce n'est que de la poudre aux yeux.

Christine Boutin prétend vouloir « convaincre les uns et les autres de la nécessité d'une mobilisation d'ampleur nationale en faveur du logement ». Mais elle ne fixe comme objectif que

celui, déjà affiché par Sarkozy, de la construction de 500 000 logements par an, dont 120 000 sociaux, alors qu'il faudrait dix fois plus de ces derniers.

De toute façon, c'est insuffisant pour résoudre la crise. Et en plus, le gouvernement ne se donne pas les moyens d'améliorer la situation, en laissant aux particuliers, aux offices de HLM

et aux promoteurs privés le soin de construire.

Alors tous les happenings de ce genre ne changeront rien à la situation, quand bien même Boutin réunirait la prochaine fois son ministère dans des tentes de SDF, à Paris, sur les bords du canal Saint-Martin.

André VICTOR

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

On ira tous au paradis... et à la manif ?

Dans *L'Humanité* de ce lundi la direction du PCF se dit ravie de son week-end : « *La Fête de l'Humanité s'était fixée cette année un premier objectif : donner le signal de la riposte, et si possible la plus unitaire possible contre la politique Sarkozy. C'est fait.* »

Sarkozy n'a donc qu'à bien se tenir, grâce au PCF, centre et ferment unitaire de toutes les forces de la gauche... puisque Marie-George Buffet, en dialoguant, en débat public, avec Olivier Besancenot, François Hollande et la verte Cécile Duflot, leur a fait accepter sa proposition d'une réunion d'un collectif « Ripostes de la gauche » ce mardi, place du Colonel Fabien.

Alors, une chance pour les luttes que cette réunion de (presque) toute la gauche ? Soit, puisque les travailleurs ont évidemment besoin que des initiatives soient prises, le plus largement possible, pour se mobiliser. Mais pour défendre quoi au juste ?

L'unité de la gauche...

Les ténors du PS, il y a peu, se sont lancés dans une surenchère endiablée à droite. C'est à qui réclame de la façon la plus virulente de « rompre avec l'angélisme sur l'immigration » (Valls), de mettre « plus de flexibilité dans le marché du travail » (Delanoë), de « réhabiliter l'entreprise » et de favoriser à tout prix la compétitivité (tous !).

À la Fête de l'Humanité, devant un public plus rouge que celui des congrès socialistes, François Hollande, sans oublier les élections, a bien parlé de luttes, et d'unité : « *Si on veut gagner les luttes – car il faut des luttes – et les élections – car il faut des élections –, ce sera tous ensemble. (...) Alors la première condition, si on veut être forts, utiles, c'est d'être unis, non pas sur un projet qui n'existe pas aujourd'hui mais pour mettre un coup d'arrêt à ce qui se passe. Voilà l'engagement que je suis venu prendre devant vous. Et on a besoin de toutes les formations de la gauche, y compris de la gauche de la gauche.* » Mais sur les régimes spéciaux, par exemple, point d'engagements. Olivier Besancenot lui demandant si oui ou non toute la gauche se retrouverait pour prendre « une initiative pour dire : ne touchez pas aux régimes spéciaux parce que derrière c'est tout le système qui est visé », l'anguille socialiste a éludé en affirmant qu'« *uniquement débattre des régimes spéciaux de retraite serait tomber dans le piège que nous tend Sarkozy* ». Et dans un effort pour doubler (en parole) tous les autres y compris Besancenot sur la gauche, de

citer en vrac... tous les autres sujets sur lesquels il conviendrait en effet d'organiser la riposte à l'offensive antipopulaire du gouvernement et du patronat, histoire sans doute de faire oublier que sur les régimes spéciaux son parti ne critique pas Sarkozy sur son objectif, mais sur sa « méthode » (comme la plupart des centrales syndicales d'ailleurs) !

Marie-George Buffet quant à elle n'a jamais perdu de vue dans les débats de la fête le fond du fond de son désir d'unité avec le PS : unissons la gauche dès le premier tour des futures municipales, que la droite tremble un peu, et surtout que le PS ne nous pique pas nos dernières mairies !

À voir pareil attelage, la riposte unitaire de la gauche va-t-elle vraiment faire trembler Sarkozy ?

...et celle des travailleurs

Pourtant le monde du travail, lui, a assurément besoin de se rassembler pour se défendre contre les réformes annoncées. Mais pour cela il a avant tout besoin d'objectifs et de revendications capables d'unifier ses luttes. Sur les retraites par exemple, alors que la tactique du gouvernement consiste à combattre les prétendus privilégiés des régimes spéciaux, et isoler cheminots, gaziers ou autres marins, avant de réformer en 2008 les retraites de tous les salariés, du privé comme du public, en faisant passer la durée de cotisation à 41, puis 42, 43 ans... Or comment défendre les retraites de tous contre cette nouvelle dégradation, si ce n'est en se défendant tous ensemble, y compris avec les fonctionnaires « en régime spécial », pour le retour à 37,5 ans de cotisation pour tous ? Et comment défendre les retraites, sinon en combattant aussi les licenciements, la précarisation, la généralisation des bas salaires (et les cadeaux au patronat !), qui vident les caisses de retraite et de sécurité sociale ?

Qui dira vraiment cela, en dehors des révolutionnaires ? Cela rend d'autant plus urgent qu'ils affirment ensemble leurs idées et s'adressent d'une seule voix en même temps qu'aux partis, syndicats ou associations à tous les militants qui veulent organiser, et mener à bon port, les luttes à venir.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – **Plan hôpital 2007 et 2012** : vers la privatisation de la santé – **Servair** : la guerre aux militants – **États-Unis** : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – **Pays basque** : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Non aux franchises médicales !

Le gouvernement s'apprête à faire voter à l'Assemblée de nouvelles franchises médicales : 50 centimes resteront à la charge du patient pour chaque boîte de médicaments, de même que pour les soins infirmiers ou les visites chez le kiné. Pour un transport en ambulance, ce seront 2 euros qui ne seront plus remboursés. Ces nouvelles franchises pourront être cumulées jusqu'à 4 euros par jour et 50 euros par an.

Ajoutées à celles déjà entrées en application, ces franchises supplémentaires constituent une agression contre les classes populaires. Elles contribuent à amputer le pouvoir d'achat de tous ceux qui sont malades, et aboutissent à priver de soins corrects, voire de soins tout court, tous ceux qui n'ont pas les moyens de les payer.

• Loi sur l'immigration

Hortefeux, exécuteur des basses œuvres

Depuis mardi 18 septembre, le projet de loi du ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, Brice Hortefeux, est discuté à l'Assemblée nationale. Ce projet vise explicitement à rendre plus difficile le regroupement familial, c'est-à-dire le fait qu'un étranger travaillant et vivant légalement en France puisse y faire venir sa famille. Cette loi n'empêchera évidemment pas les conjoints des hauts cadres des multinationales de se retrouver à Paris, mais elle multipliera les obstacles mis aux déplacements des familles des travailleurs.

Elle stipule en effet que, pour faire venir sa famille dans des conditions décentes, il faut gagner plus de 1,2 et même dans certains cas plus de 1,33 fois le smic, salaire que bien peu de travailleurs non qualifiés perçoivent. Hortefeux prouve d'ailleurs au passage, s'il en était besoin, qu'une famille ouvrière, quelle que soit sa nationalité, ne peut pas vivre décemment avec un smic pour tout revenu.

En outre, les personnes âgées de plus de 16 ans devront connaître la langue française avant de venir. La loi ne dit pas dans quelles écoles elles pourraient l'apprendre. Les familles devront aussi connaître les « valeurs de la république ». Il y en a au moins une qu'elles connaissent déjà de première main : la toute-puissance de l'État et de ses représentants, qui peuvent toujours refuser un visa sans même avoir besoin de trouver un prétexte.

Des députés de l'UMP ont ajouté des amendements pour durcir encore cette loi. Ils demandent en particulier, pour vérifier que les enfants sont bien ceux du père qu'ils veulent aller rejoindre, de recourir aux tests ADN, à leurs frais bien entendu ; une mesure que seul un juge peut exiger lorsqu'il s'agit d'un citoyen français.

Au nom de quoi imposer un pareil test, coûteux, aux demandeurs de regroupement familial ? En quoi l'ADN devrait-il être un critère, alors

Le Collectif national contre les franchises médicales et pour l'accès aux soins pour tous, constitué par de nombreuses associations, syndicats et partis politiques, dont LUTTE OUVRIÈRE, appelle à la mobilisation.

Samedi 29 septembre, des rassemblements sont prévus dans différentes villes du pays.

À Paris :
Gymnase Japy, 2, rue Japy Paris 11^e (métro Voltaire)
4 heures de débat et de mobilisation
Pour l'accès aux soins pour tous,
contre les franchises médicales
Samedi 29 septembre à 14 heures

que, pour de multiples raisons, le père génétique et le père réel peuvent ne pas être forcément la même personne. Cette proposition d'amendement est plus qu'une façon supplémentaire de refuser les visas. C'est, en ravalant les familles d'immigrants au rang de sujets de laboratoire, un geste de complaisance des députés de droite vis-à-vis des préjugés les plus odieux d'une partie de leur électorat.

Cette loi est la quatrième que la droite fait voter sur cette même question, renforçant toujours un peu plus les barrières mises au regroupement familial. Le débat actuel se mène même « en urgence », pour bien montrer que le gouvernement « s'occupe de l'immigration », c'est-à-dire s'en prend aux immigrés, les contrôle, les expulse, les brime de toutes les façons possibles.

Outre un jeu politicien nauséabond, il y a aussi là une attaque contre tous les travailleurs. Car soumettre une partie d'entre eux à l'arbitraire policier et administratif, désigner une partie d'entre eux comme responsables de tous les maux de la société, vise à les diviser et à les affaiblir tous.

Paul GALOIS



• Guadeloupe-Martinique

L'empoisonnement de toute une population

Le rapport du professeur Belpomme, un cancérologue de réputation mondiale, et la déclaration de recevabilité par la justice d'une plainte pour empoisonnement, déposée par des associations locales, ont brusquement remis d'actualité aux Antilles l'affaire du chlordécone, un pesticide puissant et nocif pour la santé. Le professeur Belpomme n'hésite pas à parler d'un « vrai désastre sanitaire », « beaucoup plus grave que celui du sang contaminé ».

En effet, ce n'est pas seulement la population actuelle de la Guadeloupe et de la Martinique qui est menacée d'empoisonnement, mais également les générations futures. Car ce produit, utilisé à grande échelle dans les plantations pour lutter contre un parasite de la banane, a non seulement pollué les sols mais également les sources, les rivières et le littoral. Rien qu'en Martinique, 22 500 hectares de terres agricoles seraient gravement contaminés. Et cette pollution s'est installée pour longtemps, du fait que ce produit se dégrade difficilement : sa durée de vie est de l'ordre d'un siècle !

C'est toute la chaîne alimentaire qui est concernée. En effet, ce pesticide se fixe dans les racines et les tubercules plantés sur les terrains où il a été répandu. Cela concerne particulièrement les ignames, la patate douce et les madères, des légumes qui entrent dans l'alimentation de base de la population antillaise. On retrouve également ce produit dans certains poissons et crustacés qui vivent dans les eaux qui en ont été souillées.

Cette pollution est une véritable bombe à retardement. Le danger réside dans le fait que les

pesticides sont impliqués dans le déclenchement de certains cancers, qu'ils sont responsables de certaines malformations congénitales et peuvent provoquer des troubles de la reproduction.

Contrairement à ce que voudrait faire croire aujourd'hui le gouvernement, ce scandale n'est pas nouveau. Depuis longtemps, des syndicalistes militant sur les plantations ont dénoncé la nocivité de ce pesticide. Plusieurs rapports scientifiques, notamment en 1977 et en 1980, ont également essayé de tirer un signal d'alarme sur les risques de pollution durable pour l'environnement, mais les pouvoirs publics français ont toujours fait la sourde oreille.

Aujourd'hui, le ministre de l'Outre-mer Estrosi s'apprête à retourner aux Antilles et a promis de diligenter une enquête. À qui fera-t-il croire qu'il n'a pas entendu parler de ce scandale, alors qu'il y a quelques semaines à peine il s'affichait aux côtés des grands planteurs de banane, pour leur apporter le soutien du gouvernement après le passage de l'ouragan Dean ? À qui fera-t-il croire qu'il y a besoin d'une nouvelle mission pour réunir les informations nécessaires ? Le



Marché à Fort de France.

gouvernement voudrait tergiverser qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Pourtant, face à cette pollution majeure, résultat d'une agriculture plus orientée vers le profit que vers le respect de l'environnement et des populations, la population antillaise, elle, attend des mesures concrètes.

Roger MEYNIER

L'extrême toxicité du chlordécone est mondiale-ment reconnue ; il a d'ailleurs été interdit aux États-Unis dès 1976. Mais les autorités françaises, sensibles aux intérêts des groupements de planteurs, ont autorisé son utilisation massive dans les plantations de Martinique et de Guadeloupe à partir des

années 1970. Reconnu toxique et cancérigène, et interdit en métropole à partir de 1990, le chlordécone a néanmoins bénéficié de deux dérogations, en mars 1992 puis en février 1993, de la part de deux ministres de l'Agriculture successifs, le socialiste Louis Mermaz et l'actuel UMP Jean-Pierre Soisson.

• Six ans après la catastrophe d'AZF

Les usines à risque ne sont pas mieux contrôlées

Il y a six ans, le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine d'engrais chimiques AZF de Toulouse faisait 30 morts, des milliers de blessés, et entraînait des destructions dans tout un quartier de Toulouse. Elle confirmait tragiquement l'incapacité des services de l'État à contrôler des activités d'un groupe comme Total, dont personne n'ignorait la dangerosité.

Depuis cette explosion, les postes d'inspecteurs chargés du contrôle des installations à risques ont augmenté d'environ 350. Mais ils ne restent au total que 1 200 pour tout le pays. En mars dernier, le ministère de l'Écologie s'était félicité que le nombre de visites d'inspection

soit passé de 28 500 en 2005 à 30 170 en 2006, mais ces inspecteurs ont dénoncé, à travers leurs organisations syndicales, la dérive des pratiques consistant « à dégrader le niveau de qualité des inspections dans le seul but d'en augmenter artificiellement le nombre ». Officiellement, l'objectif est de parvenir à au moins une visite dans l'année des 200 établissements qui présentent les risques plus élevés, une tous les trois ans dans 8 000 autres qui présentent des « enjeux importants en terme de protection des personnes », et une tous les dix ans pour toutes les autres. C'est dire la faible fréquence de ces contrôles.

Même quand des visites ont lieu, elles ne constituent pas une garantie. Quatre mois avant l'explosion de l'usine AZF, une inspection s'était soldée par quelques interrogations sur la qualité de l'étude de danger réalisée par la direction de l'entreprise.

La responsabilité des études de danger est confiée aux patrons. L'administration chargée du contrôle, la Drire, n'intervient qu'ensuite pour formuler ses observations. Et elle a tendance à comprendre bien mieux les capitalistes dont elle vérifie les installations que les travailleurs et les habitants du voisinage qui risquent leur peau.

Ces dernières années, les contrôles ont tendance à se relâcher, car la Drire confie de plus en plus d'expertises à des sociétés et à des bureaux d'études privés. Deux décrets parus l'année dernière vont rendre cette pratique systématique à partir de 2008 pour les installations dont le risque est considéré comme moins important, et qui aujourd'hui échappent presque totalement aux visites de la Drire. Or ces experts privés sont payés directement par l'entreprise qu'ils visitent. Prendront-ils le risque de mécontenter le patron des usines qu'ils contrôlent, alors qu'il est devenu leur client ? On peut en douter.

Les inspections pèsent donc bien peu, face à la logique patronale qui consiste à minimiser les coûts pour augmenter les bénéfices. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui devraient pouvoir exercer un contrôle sur les conditions de sécurité, notamment dans les CHS-CT (Comités d'hygiène et de sécurité - conditions de travail). Cela supposerait que des secrets de fabrication soient levés. Il faudrait aussi que les coûts et les profits puissent être connus de tous, car un patron a vite fait de considérer comme trop cher un investissement pourtant nécessaire à la sécurité.

Jean SANDAY

• Grèce

Élections législatives

Pasok et Nouvelle Démocratie sanctionnés

En Grèce, le parti de droite, la Nouvelle Démocratie, a remporté de justesse les élections législatives du 16 septembre. Le parti du Premier ministre sortant, Costas Caramanlis, a pourtant perdu des voix, obtenant 41,8 % des suffrages au lieu de 45,4 %. De son côté, le Pasok (Parti Socialiste) n'a obtenu que 38,1 %, au lieu de 40,5 % en 2004.

En revanche, ce sont les partis à la gauche des socialistes qui ont gagné en voix : le Parti Communiste (KKE) a obtenu 8,12 % au lieu de 5,9 % et la Coalition de la gauche radicale (SY.RI.ZA) 5,04 %, alors que la composante principale de cette coalition, seule présente en 2004, avait obtenu 3,3 %. LAOS, un parti d'extrême droite, a obtenu, lui, 3,8 % des voix au lieu de 2,2 %.

En suffrages, la droite est minoritaire, même si on lui ajoute les voix de l'extrême droite. Mais si le système électoral grec prévoit une dose de proportionnelle permettant à un parti qui a plus de 3 % des suffrages d'être représenté au Parlement, en revanche le parti arrivé en tête bénéficie d'emblée de 40 des 300 sièges à pourvoir. Bénéficiant de cette prime majoritaire, la Nouvelle Démocratie a donc 152 députés sur 300, au



lieu de 165 en 2004. Le Pasok, lui, en a 102 au lieu de 117, le KKE 22 au lieu de 10, la Coalition de la Gauche radicale 14 au lieu de 6. L'extrême droite entre au Parlement avec 10 élus. Fort de sa majorité renouvelée, Costas Caramanlis, leader de la Nouvelle Démocratie, a donc décidé de mener à bien une poli-

tique de « réformes » qui, en Grèce comme en France, annonce des sacrifices supplémentaires pour les travailleurs.

Mais si la situation n'a pas profité électoralement au Pasok, c'est parce qu'il a mené exactement la même politique quand il était au pouvoir de 1981 à 1989 puis de 1993 à 2004.

Une situation de plus en plus difficile pour les travailleurs

Depuis 2004, la politique de Caramanlis est allée au-devant des désirs du patronat : baisse du taux d'imposition des bénéfices des sociétés, qui doit passer de 35 % en 2004 à 25 % en 2008, privatisation des services publics, attaques contre le système d'éducation qui doit devenir « rentable ». Il envisage encore de supprimer les droits de succession pour les remplacer par une taxe forfaitaire de 1 %, et de « traiter » la question de la Sécurité sociale et des retraites, en particulier les « privilèges spéciaux pour certaines catégories de travailleurs ».

Les travailleurs, eux, font les frais de cette politique : officiellement, il y a moins de 10 % de chômeurs, mais plus de 20 % chez les jeunes de moins de 25 ans ; près de 20 % de la

population vit en dessous du seuil de pauvreté et beaucoup de travailleurs n'arrivent à boucler leur budget qu'en ayant deux emplois, déclarés ou non ; quant à la précarité de l'emploi, c'est la seule chose permanente, comme le disent les Grecs eux-mêmes.

La Grèce est un des pays pauvres de l'Union européenne, avec des salaires « grecs » (un smic à moins de 700 euros) et des prix « européens » (au mieux inférieurs de 15 % à la moyenne européenne), une inflation presque toujours le double de la moyenne européenne et un taux de croissance de 4 %, qui ne crée pas d'emplois mais reflète l'enrichissement des affairistes en tout genre.

S.M.

• Grande-Bretagne

Northern Rock

De la spéculation à la panique financière

Le gouvernement Brown avait nié l'évidence, que ce soit la chute des actions bancaires ou le resserrement du crédit, perceptibles à Londres dès la fin juillet. Selon le ministre des Finances Alistair Darling, l'économie britannique était à l'abri de toute contagion. Fin août, alors que la Banque d'Angleterre venait de lâcher des milliards d'euros aux banques, Darling persistait à dire que la tourmente financière américaine ne traverserait pas l'Atlantique.

Qu'importe pour Darling que la bulle spéculative immobilière anglaise ait été comparable à celle des USA ! Comme si cette bulle, symptôme de la crise qui se développait dans le système bancaire américain, ne pouvait pas être le symptôme d'une crise similaire dans le système bancaire anglais !

Mais le 13 septembre, les queues devant les 72 succursales de Northern Rock, huitième banque britannique et cinquième prêteur immobilier du pays, ont montré le peu de foi que les épargnants attachaient aux propos du gouvernement.

Pourquoi ce mouvement de panique ce jour-là et pourquoi à Northern Rock ? Nul ne sait exactement. Northern Rock ne prêtait pas spécialement aux plus pauvres et son portefeuille de prêts immobiliers n'avait rien de particulièrement « risqué ». En revanche, elle est une sorte de symbole des pires pratiques spéculatives.

Northern Rock était l'une de ces mutuelles immobilières qui ont longtemps financé l'accession à la propriété, et dont la règle d'or était que le total des prêts consentis ne devait pas

excéder l'argent confié par les épargnants, frais d'administration et bénéfices étant prélevés sur les intérêts versés par les emprunteurs. Mais la déréglementation changea tout cela, en permettant aux mutuelles de se muer en banques.

En 1996, Northern Rock devint une banque cotée en Bourse, qui eut recours aux nouvelles méthodes spéculatives. Pour financer ses prêts immobiliers, elle se mit à emprunter sur les marchés financiers, au point que ces emprunts correspondent aujourd'hui à 80 % du montant de son portefeuille de prêts. Seulement, ce sont des emprunts à court terme, qu'il faut renouveler constamment en spéculant sur les variations de taux d'intérêt (en d'autres termes, c'est de la « cavalerie »). La moindre hausse des taux d'intérêt réels signifie

des pertes considérables, quand on gère ainsi l'équivalent de 180 milliards d'euros comme le faisait Northern Rock !

En fait, ni la panique de Northern Rock, ni le resserrement actuel du crédit ne sont tombés dans un ciel serein. Depuis le début de l'année 2007, malgré les profits colossaux enregistrés par les banques en 2006, toutes ont enregistré des baisses en Bourse. Dans le cas de Northern Rock, cette baisse a été de 25 %. Puis, à partir du début août, ces baisses se sont accélérées. Northern Rock, pour sa part, sera tombé de 18 euros l'action en janvier dernier, à 4,5 euros le 17 septembre.

Face à ce début de panique et aux risques de contagion pour le système bancaire, le gouvernement Brown a fini par réagir. Le 17 au soir, il annonçait que les dépôts de tous les clients de Nor-

thern Rock seraient garantis et que le taux d'intérêt consenti aux entreprises en cas d'urgence par la Banque d'Angleterre était réduit, ce qui signifie que ce gouvernement est prêt à faire payer à la population les frais de la spéculation.

Il n'en a pas fallu plus pour assister à un début de remontée des actions en Bourse, mais pour combien de temps ? On a vu comment les hoquets de quelques institutions de crédit américaines ont suffi à affecter le système bancaire aux quatre coins du monde. La population anglaise, la plus endettée du monde, a une dette globale équivalant à 2 100 milliards d'euros, soit 1,3 fois le produit annuel de l'économie anglaise. Que se passera-t-il si la mécanique des marchés financiers s'enraye vraiment ? Pour la population labo-

• **Centrafrique !**

Massacreurs centrafricains et complices français

Les deux grands partis sont responsables des privatisations des services publics (téléphone, pétrole, compagnie aérienne, poste...). Pasok et Nouvelle Démocratie sont responsables du délabrement de services aussi vitaux que celui de la lutte contre les incendies, qui a eu des conséquences dramatiques en août dernier. C'est le Pasok qui a reculé l'âge de départ en retraite à 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, avant que la Nouvelle Démocratie ne se soucie de s'attaquer un peu plus aux acquis qui subsistent encore. Et ce n'est pas le programme du Pasok pour ces élections qui pouvait faire la différence, avec ses promesses de réduction d'impôts des entreprises et la possibilité de travailler au-delà de l'âge légal « au volontariat » !

Alors, une partie des électeurs a sans doute choisi de désavouer cette politique en votant pour des partis qui se situent à la gauche du Pasok. Au niveau électoral, le mécontentement n'a pas fait chuter Caramanlis. Mais il est à souhaiter qu'il débouche sur la conscience que seule la lutte peut mettre en échec cette politique d'attaques systématiques contre les travailleurs.

Sylvie MARÉCHAL



rieuse, cela signifiera non seulement une baisse importante de son niveau de vie, mais également des fermetures d'entreprises en grand nombre, pour cause d'austérité.

Le système capitaliste malade fait peser au-dessus de la tête des populations cette menace de crises incontrôlées.

François ROULEAU

Selon l'organisation humanitaire Human Rights Watch, l'armée gouvernementale centrafricaine et la garde présidentielle du président Bozizé ont perpétré des massacres de populations civiles dans le nord de la République Centrafricaine, avec l'aide des troupes françaises présentes dans le pays. Le dictateur qui dirige cette ancienne colonie française, François Bozizé, est appelé un « ami de la France ».

Cette organisation dénonce la « passivité » de l'armée française devant des exactions commises par des troupes gouvernementales centrafricaines et le rôle qu'elle a joué en bombardant des villages considérés comme rebelles. Des témoins rapportent aussi que les soldats français ont activement participé à la répression dans certains villages. Le résultat

est des milliers de civils assassinés, principalement par l'armée centrafricaine et la garde présidentielle de Bozizé, plus de dix mille maisons brûlées, plus de 200 000 personnes réfugiées dans la forêt, dans la brousse ou dans les pays voisins.

Le gouvernement français dément toute implication dans ces massacres et réfute l'accusation de passivité. Pourtant, rien ne peut se passer dans ce pays de son pré carré africain sans que les responsables politiques français soient au courant, et les témoignages abondent. Le dictateur centrafricain, un militaire tortionnaire venu au pouvoir par un coup d'État sanglant et reconduit dans ses fonctions par un simulacre d'élection, a ses entrées à l'Élysée. En 2003, Bozizé avait reçu la visite de Villepin, avant d'être lui-même accueilli à Paris deux ans plus tard. Plusieurs ministres français lui ont encore

rendu visite cette année, le dernier en date étant le secrétaire d'État à la Francophonie dans le gouvernement Fillon, Jean-Marie Bockel.

La France vient de verser des millions d'euros à la dictature, en août, prétendument pour assainir le réseau d'eau de la capitale, procéder à la réfection des routes... mais aussi moderniser la police ! Cette manne financière va probablement enrichir les sociétés françaises qui s'arrachent les marchés de la capitale, ainsi que les dirigeants du régime. Depuis fort longtemps, la dictature centrafricaine fait partie des préoccupations des gouvernements français, à cause de sa situation stratégique aux confins du Tchad et du Cameroun, deux pays producteurs de pétrole, et de ses richesses : le bois exotique et les diamants.

Tous les dictateurs qui se sont succédé à la tête de la Centra-

frique depuis son indépendance, de Jean-Bedel Bokassa à François Bozizé, doivent à la France leur accession et leur maintien au pouvoir. Présente en Centrafrique, l'armée française a toujours veillé au grain, protégeant les intérêts des sociétés françaises, assurant la protection du dictateur en place comme le stipulent les accords militaires entre les deux pays. Et cela alors que François Bozizé est de plus en plus contesté par la population et même par certains militaires.

Forte du soutien de la France, l'armée centrafricaine a donc pu agir en toute impunité. Les assassins auteurs des atrocités en Centrafrique sont certes des soldats africains. Mais ils sont armés, encadrés et couverts par des soldats français, quand ceux-ci ne mettent pas la main à la pâte.

René CYRILLE

• **Afrique du Sud**

Il y a 30 ans, l'assassinat de Steve Biko

Le 12 septembre 1977 Steve Biko, leader du Mouvement de la Conscience Noire (Black Consciousness Movement), mouvement anti-apartheid qu'il avait fondé, était froidement assassiné dans sa cellule par les tortionnaires du régime sud-africain. Le gouvernement tenta de faire croire qu'il était mort à cause d'une « grève de la faim ». Le ministre de la Justice de l'époque déclara même, avec cynisme, que sa mort « le laissait froid ». L'assassinat de ce dirigeant du mouvement anti-apartheid (Nelson Mandela était en prison) ne fit pas taire la contestation. Au contraire, celle-ci s'amplifia, d'abord au sein du pays, mais aussi au niveau international. Les instances internationales telles que l'ONU, qui avaient jusqu'alors marqué une certaine bienveillance à l'égard du régime raciste sud-africain, furent contraintes, pour la première fois, de prendre des sanctions.

La vie militante de Steve Biko, médecin de 30 ans, se confond avec celle des masses sud-africaines en lutte contre le régime de l'apartheid et pour leur émancipation sociale. Cette politique de ségrégation raciale, mise en place par le Parti National en 1948 en Afrique du Sud, prétendait se

justifier par le développement séparé des races : les Blancs, minoritaires, descendants des colons blancs, dirigeaient le pays, occupaient les postes politiques, détenaient les usines, les grandes propriétés foncières, tandis que les Noirs, majoritaires, étaient considérés comme des citoyens de seconde zone dans leur propre pays. Ils étaient parqués dans des ghettos (les townships) et des réserves appelées « bantoustans ».

Le pouvoir réprimait violemment le moindre signe de contestation et de révolte. Le Parti Communiste mais aussi l'ANC (l'African National Congress) étaient interdits. Leurs dirigeants étaient arrêtés, emprisonnés, voire assassinés. Bien que la

répression du régime sud-africain fût féroce, comme à Sharpeville en 1960 où les forces de répression tirèrent sur la foule, les Noirs d'Afrique du Sud s'organisaient et contestaient de plus en plus le régime raciste blanc. Le mouvement ouvrier s'organisait. Des syndicats se formaient dans la clandestinité. La jeunesse scolarisée se politisait.

Steve Biko prit part à toutes les luttes anti-apartheid de l'époque et devint l'un des leaders nationalistes de la population noire des plus en vue. Il fut plusieurs fois arrêté et jeté en prison.

En juin 1976, le gouvernement décida d'imposer aux élèves noirs l'afrikaans, c'est-à-dire la langue des colonisateurs boers (les premiers colons hollandais). Cela fut à l'origine des émeutes de la jeunesse scolarisée dans le ghetto noir de Soweto, situé dans la banlieue de Johannesburg.

Cette humiliation supplémentaire poussa la jeunesse dans la rue, tant la haine accumulée contre le régime était profonde. La répression des émeutes de Soweto fut sanglante. La police tira sur les jeunes, lâcha les chiens, tandis que tanks et hélicoptères quadrillaient les quartiers pauvres. Le bilan de la répression fut

de 1 000 blessés et 1 300 arrestations et environ 600 morts selon les chiffres officiels, sans doute près d'un millier. Le gouvernement accentua la répression en jetant en prison les militants politiques et syndicaux afin de tenter de décapiter le mouvement de contestation populaire. Arrêté et torturé, Steve Biko fut parmi les victimes. Mais les luttes contre le régime de l'apartheid n'en continuèrent pas moins, jusqu'à son abolition en 1991.

Le gouvernement sud-africain, auquel participent désormais Blancs et Noirs, vient de célébrer en grande pompe le trentième anniversaire de la mort de Steve Biko et lui rend hommage. Mais, malgré les changements politiques de ces dernières années, la population noire d'Afrique du Sud est toujours frappée dans sa très grande majorité par la pauvreté, le chômage et la misère. Soweto reste un ghetto comme il y en a encore tant d'autres. 87 % des terres cultivables sont toujours aux mains des grands propriétaires fonciers blancs. Si la ségrégation raciale officialisée fait désormais partie du passé, la ségrégation sociale subsiste pour les masses noires pauvres.

R.C.

Le film *Le Cri de la Liberté (Cry Freedom)*, du réalisateur Richard Attenborough, sorti en 1987, retrace la vie militante de Steve Biko et son assassinat par les forces de l'ordre ségrégationnistes. Il met en évidence toute la période de montée des luttes anti-apartheid du peuple sud-africain, évoquant notamment les émeutes de Soweto en 1976.

Le va-t-en-guerre Kouchner

Dimanche 16 septembre, le ministre chargé de la diplomatie française, Bernard Kouchner, a tenu des propos assez peu diplomatiques sur le nucléaire en Iran en déclarant qu'il « faut se préparer au pire ». Et ce pire, « c'est la guerre ».

Toujours selon lui, « il n'y a pas de plus grande crise » à l'heure actuelle que celle du programme nucléaire iranien, dénoncé comme une étape vers un nucléaire à but militaire. « Nous n'accepterons pas que cette bombe soit construite », a-t-il ajouté, car cela constituerait un « vrai danger pour l'ensemble du monde ».

leurs alliés comme le Pakistan.

Évidemment, la personnalité d'un ministre issu du monde humanitaire, et ex-ministre socialiste, a renforcé l'impact de ces propos va-t-en-guerre. Le Premier ministre Fillon a essayé de les atténuer, et lundi 17, en déplacement à Moscou, Kouchner s'y mettait lui aussi. On l'avait mal compris. Son « message était un message de paix », mais aussi « de détermination ».

Il reste que la déclaration de Kouchner s'inscrit dans le sillage de celle de Sarkozy qui, le 27 août dernier, avait évoqué « une alternative catastrophique : la bombe iranienne ou le

ce crétinisme guerrier à l'heure où la plupart des gouvernements européens envisagent plutôt avec l'Iran la voie des négociations. Mais elles sont un signal, à quelques jours d'une négociation du conseil de sécurité de l'ONU pour de nouvelles sanctions économiques destinées à faire plier Téhéran.

Sarkozy et son paillason Kouchner veulent ainsi indiquer aux dirigeants des États-Unis que cette fois-ci, et à la différence de ce qui s'est passé pour l'Irak, s'ils envisagent une option armée, la France sera avec eux.

Sarkozy et Kouchner sont

• Grenoble

Le préfet désavoué pour une décision d'expulsion

Depuis la rentrée des classes, des parents d'élèves et des enseignants de l'école du Jardin-de-Ville, au centre de Grenoble, sont mobilisés pour empêcher qu'une fillette, scolarisée dans cette école depuis deux ans, soit expulsée du territoire ainsi que ses parents. Les parents, le père est serbe et la mère macédonienne, font l'objet d'une obligation à quitter le territoire prononcée par le préfet de l'Isère début juillet.

Mardi 18 septembre, le tribunal administratif de Grenoble a désavoué cette injonction et demandé que cette décision soit retirée. Il a été mis en avant dans la défense

de cette famille qu'elle ne pouvait rester unie nulle part ailleurs qu'en France. La protection des droits de l'enfant permet à cette fillette d'être scolarisée ici et aussi d'y avoir ses parents. Quant à l'expulsion vers les pays d'origine, elle est devenue impossible. En effet, du fait de la division de l'ex-Yougoslavie, les parents sont bannis l'un du pays de l'autre et réciproquement.

En tout cas une injustice a pu être empêchée grâce à la mobilisation des parents et des enseignants.

Correspondant LO

Une entrevue qui n'est pas passée inaperçue

Dans le climat actuel dénoncé par les associations de soutien aux sans-papiers comme une « chasse » et une « traque » qui se généralisent, l'entrevue annuelle de la Coordination iséroise de soutien aux sans-papiers (collectif d'associations, de syndicats et de partis politiques) avec le préfet de l'Isère mardi 18 septembre, a été transformée en rassemblement de protestation devant la préfecture à Grenoble.

Devant les 150 personnes rassemblées pour exprimer leur indignation, le rappel a été fait de quelques cas dramatiques récents. Cet été, un jeune Congolais s'est défenestré alors qu'il avait été trans-

féré de son foyer à l'hôtel de police et, il y a quelques jours, c'est un jeune Tunisien débouté de sa demande qui se jetait d'un quatrième étage ; il est gravement blessé. L'inquiétude a été exprimée de voir ces situations dramatiques se reproduire, puisque le préfet de l'Isère fait partie du groupe des vingt préfets convoqués par le ministre Hortefeux, pour qu'ils fassent procéder à plus d'expulsions à partir de leurs départements. Ceci afin que les chiffres promis par le candidat Sarkozy à ses électeurs les plus réactionnaires se concrétisent.

Correspondant LO

La France, terre d'expulsion

Des passagers menottés, encadrés par des policiers et expulsés de force, c'est devenu presque banal sur les vols d'Air France. Selon son PDG, il y a eu, en cinq mois, 6 000 expulsions, dont 2 200 avec escorte policière.

Des passagers indignés protestent. Des pilotes refusent de décoller dans ces conditions. Et le Comité

d'entreprise d'Air France a demandé aux actionnaires – qui l'ont refusé – de se prononcer pour l'arrêt des expulsions, qui donnent, dit-il, une mauvaise image de l'entreprise.

Mais c'est une image bien réelle de la politique gouvernementale.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France - Roissy



Kouchner n'explique pas comment une bombe, qui n'existe pas encore, et qui selon certains experts demanderait du temps avant de voir le jour, peut constituer une menace supérieure à l'existence de bombes bien réelles entre les mains des grandes puissances, Washington, Londres et Paris, ou de

bombardement de l'Iran ».

Kouchner doit son poste de ministre à sa qualité d'ex-ministre socialiste mais également à ses prises de position de 2003 en faveur d'une intervention militaire en Irak aux côtés de Washington et Londres, écartée alors par Chirac. On peut se demander à quoi rime

donc prêts à partir la fleur en fusil, ou plus exactement à envoyer des troupes s'enfoncer dans un éventuel borbier iranien. Ce qui est encore plus inquiétant que la perspective de voir l'Iran s'orienter vers le nucléaire militaire !

Jacques FONTENOY

Jospin mauvais perdant

Après Claude Allègre et Marie-Noëlle Lienemann, c'est au tour de Lionel Jospin de sortir un livre au vitriol sur Ségolène Royal. Elle était la candidate « la moins capable de gagner » ou encore « une figure seconde de la vie politique... pas taillée pour le rôle ». Jospin, qui en avait fait une de ses ministres avait pu se faire « une idée assez exacte de ses qualités, notoires, et de ses insuffisances réelles ».

Mais le pire en vérité, selon

Jospin, c'est que Ségolène Royal n'a pas voulu s'appuyer sur le bilan de celui-ci, Premier ministre entre 1997 et 2002. Elle aurait dû vanter les résultats de cette période et prendre ce bilan « comme un socle pour aller plus loin » déclare tout bonnement Jospin.

Le « socle » dont il s'agit est pourtant celui duquel Jospin, en 2002, espérait s'envoler vers l'Élysée et d'où il est finalement redescendu piteuse-

ment, éliminé au premier tour de l'élection présidentielle de cette année-là, tant la politique qu'il avait menée avait déçu l'électorat populaire. Et après sa tentative avortée pour être le candidat du PS en 2007, Jospin semble bien amer. Mais voilà, c'est qu'il n'est pas le seul, parmi les dirigeants socialistes, à vouloir se « dévouer » pour gérer les affaires de la bourgeoisie.

Cédric DUVAL

• Goodyear-Dunlop - Amiens (Somme)

La direction a dû remiser son projet



Devant l'entrée de l'usine, le 14 septembre.

Vendredi 14 septembre, devant des centaines de travailleurs qui bloquaient les deux usines, la direction de Goodyear-Dunlop à Amiens est venue piteusement annoncer qu'elle retirait son projet de référendum sur le changement des horaires de travail. Grâce aux caméras de télévision, tout le monde dans le pays a pu voir un patron reculer précipitamment devant des ouvriers très déterminés.

Cela fait plus de douze ans déjà que la volonté de la direction de l'usine Goodyear d'Amiens d'imposer à tous le travail les week-ends se heurte à la détermination des ouvriers ! En 1995, ceux-ci avaient mené une longue grève, contraignant la direction à reculer. Celle-ci dut créer deux équipes supplémentaires travaillant le samedi, dimanche et lundi, en embauchant en CDI les intérimaires qui se portaient volontaires.

Depuis, les deux groupes

Goodyear et Dunlop ont fusionné et les deux usines d'Amiens, séparées seulement par une rue, ne font plus qu'un seul ensemble, avec au total 2 700 ouvriers fabriquant des pneus de voitures et de tracteurs.

Cette fois-ci c'est donc l'annonce d'un référendum, programmé par la direction pour le vendredi 14 septembre, qui a déclenché la grève. La question retorse qui devait être soumise aux salariés était la sui-

vante : « Pour donner un avenir au complexe, acceptez-vous ce projet ? » Ledit projet consistait en la suppression des équipes de week-end et le passage de toutes les équipes en 4 x 8. Ceux qui travaillent actuellement 32 heures (payées 35) le samedi-dimanche-lundi auraient dû travailler plus, et pour le même salaire, en 4 x 8 ; les équipes du matin, de l'après-midi et de nuit de la semaine, en 3 x 8, auraient été contraintes de travailler trois week-ends sur cinq en échange

de 65 euros de plus par mois.

« Si on applique ça, je ne verrai plus mes gosses grandir. C'est déjà assez dur comme ça, alors s'il faut travailler le week-end et les jours fériés, ça va être terrible », résumait un ouvrier. D'autant plus que cette réorganisation avait comme objectif de permettre la suppression de 500 postes dans les trois prochaines années !

Les travailleurs ont donc répondu massivement à l'appel des syndicats CGT et SUD pour la grève, mettant en place des piquets de grève devant les portes des deux usines. La direction, déjà échaudée par une grève de trois jours fin juillet, n'a attendu que quelques heures avant de remiser au placard son attitude arrogante et de faire profil bas en déclarant devant les ouvriers qu'elle retirait son projet de référendum. La grève s'est prolongée samedi 15 septembre sur le site de Goodyear.

La direction a beau faire du chantage sur d'éventuelles menaces pour l'avenir du site d'Amiens, qui seraient liées à des problèmes financiers, cela ne peut prendre, car tout le monde sait que Goodyear est un trust multimilliardaire. En tout cas la direction devra compter avec la combativité des ouvriers d'Amiens qui, pour l'heure, ont obligé leurs patrons à ravalier leur morgue.

Correspondant local

• Nicoll – Cholet (Maine-et-Loire)

Première grève et victorieuse !

Depuis quelque temps, il se passait du nouveau chez Nicoll, une entreprise d'un peu plus de 1 000 salariés qui produit des profilés plastiques à Cholet. Elle est la deuxième entreprise de la ville après Michelin.

Dans une région de tradition conservatrice, le patron avait connu des jours tranquilles, depuis 37 ans, protégé par un syndicat CFDT ouvertement de son côté. Ceci explique qu'en avril 2007 des salariés se soient tournés vers la CGT pour constituer un syndicat qui soit le leur, et pas celui du patron. Le mécontentement était si profond et si général que les listes CGT aux élections de délégués de juin obtenaient 70 % des voix !

Un accord salarial antérieur prévoyait 1 % d'augmentation

en janvier, 1 % en juin, et une nouvelle rencontre patron-délégués le 6 septembre. Comme ces augmentations étaient loin du compte, le jeune syndicat CGT appela à un rassemblement des salariés pendant les « discussions ». 400 d'entre eux étaient là pour exiger une rallonge plus importante !

Mais quand les délégués sont sortis à 15 h 30, ils n'avaient reçu aucune proposition du patron. Sur-le-champ, la grève fut votée à l'unanimité. Et le lendemain 600 travailleurs étaient en grève : soit la totalité des ouvriers de production, rejoints par un certain nombre d'employés de bureau.

À 11 h 45, les délégués CGT ressortaient : la direction avait proposé une prime de 250 euros

fin septembre, une augmentation de 1 % en octobre, 1 % en mars 2008 et 1 % en septembre 2008, et ils avaient signé l'accord, ainsi que la CFDT. Les salariés les ont alors hués, les accusant de faire comme la CFDT, de signer sans leur demander leur avis et scandant : « On veut de l'argent tout de suite. » Les délégués syndicaux, reconnaissant leur erreur, et sur les conseils de militants de l'Union locale, soumièrent l'accord aux votes de l'assemblée générale. L'accord fut rejeté et la grève reconduite, avec rendez-vous le lundi matin.

Lundi 10 septembre, les grévistes étaient moins nombreux, 200, mais c'était les plus radicaux et la production était toujours paralysée. La direction

recevait les délégués CGT dans l'après-midi, mais sans rien céder. À 15 h 30, la direction et les cadres tentaient même d'intimider les grévistes en distribuant un tract annonçant qu'il n'y aurait rien de plus, que l'accord avait été signé, etc.

Les grévistes chiffonnèrent alors le tract et le balancèrent par-dessus les grilles. Un délégué de l'Union locale CGT, connu pour avoir dirigé plusieurs grèves à Michelin, proposa alors d'organiser la suite du mouvement, notamment en manifestant dans les ateliers et en ville. Il fut immédiatement approuvé et applaudi. Ce que voyant, la direction craquait et prenait la parole devant les grévistes pour annoncer qu'elle accordait 2 % dès octobre, anticipant l'augmentation prévue

en septembre 2008, avec promesse de se revoir si l'inflation dépassait 2 % en 2008.

Il n'y a sans doute pas une grande différence avec ce que prévoyait l'« accord du vendredi ». Mais les grévistes ont estimé à juste titre que leur mobilisation a fait reculer le patron. Lui qui n'osait pas prétendre que l'entreprise n'avait pas les moyens de payer mais qui déclarait, pour une fois sincère : « Si je cède, vous allez recommencer. »

La grève s'est terminée dans l'enthousiasme. Les grévistes ont non seulement gagné moralement face aux pressions du patron, mais ont aussi beaucoup appris en quelques jours, eux et leurs délégués !

Correspondant L

• Automobiles Peugeot-Citroën – groupe PSA

Discours aux actionnaires et réalité dans les usines

Fin août Christian Streiff, le PDG du groupe automobile Peugeot-Citroën, a présenté à la presse son plan, nommé « cap 2010 », pour les trois années à venir. Il explique qu'il va encore accroître la productivité, produire plus (4 millions de véhi-

cules pour cette date), réduire le temps pour sortir un nouveau véhicule... Et tout cela en annonçant des milliers de licenciements, de suppressions de postes (même si cela s'appelle « redéploiement des emplois et des compétences » avec départ

au volontariat). Le blocage total des embauches sera maintenu, c'est-à-dire que les départs naturels, d'environ 3 000 par an en moyenne dans le pays, ne seront pas remplacés.

Pourtant les bénéficiaires sont là, 492 millions d'euros pour le

premier semestre 2007, en hausse de 60 % par rapport à la même période de 2006. La CGT a calculé que cela représente 2 300 euros pour chacun des 211 700 travailleurs du groupe dans le monde. Mais les actionnaires et la famille Pe-

ugeot en veulent plus. Streiff veut tripler sa marge bénéficiaire et c'est bien sûr aux dépens des travailleurs. Des choix qui ont des conséquences bien concrètes pour les travailleurs dans les usines du groupe PSA.

• Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Licenciements d'intérimaires

Pour la mi-septembre, la direction de l'usine d'Aulnay a décidé de supprimer le travail en équipe de nuit. Les salariés en CDI concernés ont dû passer en équipes de jour, donc subir une perte de salaire. Et pour les remettre à des postes en journée, la direction a mis fin au contrat d'autant de travailleurs intérimaires.

Dans les six mois qui viennent, c'est encore la même opération qu'elle veut réaliser en

arrétant toute une ligne de production, ce qui mettra près d'un millier d'autres ouvriers intérimaires au chômage. L'intérim permet à la direction de se débarrasser facilement de ces travailleurs, de les priver de leur salaire, en augmentant d'autant la charge de travail de ceux qui restent.

Le départ des intérimaires entraîne dans plusieurs unités de travail des samedis travaillés ou des heures supplémentaires

en début ou fin de poste ! Une équipe de nuit sera remise en place en juillet 2008, car il s'agira de concentrer toute la production sur une seule ligne de montage pour rentabiliser au maximum.

Ailleurs, pour assurer la production, de nouvelles machines sont arrivées, mais ce sont de vieux modèles qui nécessiteraient pour cela plus de personnel !

Correspondant LO

• Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

La direction désorganise sa production

Le site PSA de Saint-Ouen est une petite usine d'emboutissage et de ferrage de 700 travailleurs, dont environ 500 ouvriers. Elle fournit des pièces de tôle embouties et préassemblées à toutes les usines de montage du groupe, en France, en Espagne et en Slovaquie, ainsi qu'aux usines de moteurs et de boîtes de vitesse.

Depuis l'arrêt des embauches il y a plus d'un an, les départs n'ont pas été remplacés et l'usine a commencé à manquer de personnel, surtout dans les ateliers. La direction a fait appel aux intérimaires, d'abord quelques dizaines, pour arriver maintenant à près de 150. Dans certaines équipes en production, les intérimaires en poste sont plus nombreux que les ouvriers embauchés par PSA. Il devient difficile d'assurer la production demandée par les usines terminales. Des bacs de pièces envoyés reviennent de plus en plus nombreux, par camions entiers, car « non conformes ». Les pièces mauvaises retournées sont triées et retouchées avant d'être réexpédiées. Le tri et la retouche deviennent un véritable atelier à forte proportion d'intérimaires.

De plus en plus, le manque de pièces dans d'autres sites de production comme Rennes, Poissy ou ailleurs, oblige la

direction à les envoyer en petite quantité, en urgence, par taxi, pour éviter des arrêts de chaîne. Il est déjà arrivé que ce soit par hélicoptère ou par avion !

Si la pression est mise sur les ouvriers, elle l'est aussi sur les techniciens et l'encadrement. Dans ces conditions, le plan de départs du PDG par licenciements « au volontariat » a un certain succès. En trois mois, près d'un tiers des cadres de l'usine ont signé leur départ et sont en train de partir. Dans trois ateliers sur quatre, les RG (responsables de groupe) qui gèrent le travail de l'atelier s'en vont, dont de jeunes ingénieurs récemment embauchés. Dans les bureaux, c'est la même chose. Des techniciens à des postes stratégiques s'en vont sans être remplacés, ou alors au pied levé par d'autres qui ne sont pas formés. Le travail est réparti sur les autres.

Des ouvriers partent aussi, certes proportionnellement beaucoup moins que les cadres. La direction de l'usine lance des appels pour les remplacer par des mutations d'Aulnay, d'Asnières ou d'autres usines, mais avec un succès très relatif. Alors, le nombre d'intérimaires augmente... car les embauches sont toujours bloquées. Les conducteurs d'installation en CDI sont en permanence en

train de former des intérimaires !

Voilà comment ça se passe à l'usine, quand le PDG décide de « baisser les coûts » et de supprimer des emplois.

Correspondant LO



Une chaîne de montage à Aulnay.

• PSA – Trémery (Moselle)

Le formaldéhyde, un produit naturel ? Comme l'amiante...

Dans l'automobile, le formaldéhyde est utilisé dans les ateliers d'usinage. Il entre dans les fluides de coupe pour éviter les proliférations de bactéries et champignons. En ce moment, à l'usine de Trémery où sont fabriqués les moteurs du groupe PSA, la direction donne, dans les réunions des ateliers d'usinage, des informations édulcorées sur les dangers de ce produit. On apprend certes que le formaldéhyde est un produit irritant, cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction, mais la direction minimise en expliquant qu'on en trouve aussi dans la nature... Certes, tout comme l'amiante ou les

amanites phalloïdes !

Ce gaz incolore, fortement irritant, est classé depuis juin 2004 comme un produit cancérigène avéré chez l'homme. L'Institut national de veille sanitaire (INVS) a publié un rapport l'an dernier, soulignant que son utilisation est un problème pour la santé des travailleurs. Près de 130 000 tonnes sont utilisées en France, et il est largement utilisé dans l'industrie où plus de 200 000 travailleurs sont exposés.

La concentration de formaldéhyde dans l'air ne doit pas dépasser 0,5 ppm (partie par million) sur 8 heures de travail, et il est question de

diminuer cette valeur maximum. D'ailleurs en Allemagne la concentration maximum autorisée est de 0,3 ppm et aux USA les nouvelles valeurs proposées sont de 0,016 ppm, trente fois moins qu'en France !

C'est dire que si, selon la direction, la valeur maximum autorisée en France n'aurait pas été dépassée à Trémery, l'utilisation de ce produit n'est pas anodine. D'autant que s'y ajoutent les fumées, les brouillards d'huile, bref une atmosphère qui n'a absolument rien de « naturel »...

Correspondant LO

• PSA – Mulhouse (Haut-Rhin)

Suppressions de postes dans tous les secteurs

Sur le site PSA de Mulhouse, plus de 300 salariés ont déjà signé pour leur départ, dans le cadre du plan de 4 800 suppressions d'emplois prévues à l'échelle du groupe pour 2007.

Mais ces chiffres ne concernent que les cadres, Etam et ouvriers professionnels – les secteurs de « structure » (hors production) –, mais pas tous les postes que la direction supprime sur les chaînes ou dans les secteurs de préparation.

Chaque changement de production est l'occasion pour la direction d'augmenter les charges de travail des ouvriers de production et, même quand la production reste la même, elle réorganise régulièrement nos postes pour répartir la charge de travail sur moins de travailleurs.

Toute l'organisation de la production est orientée vers ce même but. L'approvisionnement des pièces en bord de ligne (système Apolo) se fait de plus en plus par petits colis, pour raccourcir la longueur des postes et faire en sorte que nous

ayons le maximum de pièces « sous la main ». Moins de déplacements sur un poste, c'est pour la direction du temps dégagé pour travailler sur la voiture, mais cela veut dire également plus de gestes répétitifs.

Dans plusieurs ateliers (Mécanique, Ferrage, Peinture, Montage) la direction met en place des « chantiers Hoshin » (« mettre à plat » en japonais). Il s'agit, sur un secteur de plusieurs postes, d'organiser un groupe de travail d'une semaine, mêlant ouvriers, chefs et techniciens. En fait, sous couvert de trouver des améliorations, le but est toujours la suppression de postes, planifiée à l'avance, tout en tentant de faire passer cela comme le résultat du travail... des ouvriers eux-mêmes. Ces chantiers ont démarré dans des secteurs de préparation, là où travaillent souvent des salariés plus âgés ou avec des restrictions médicales dues aux années passées à la chaîne.

Actuellement, sur une des

deux chaînes du Montage, on fabrique la 206 et la 308, et la proportion de ce nouveau modèle ne cesse d'augmenter. Cette « montée en cadence » se traduit automatiquement par une augmentation de la charge de travail, parce qu'il y a plus d'opérations à réaliser sur la 308. Mais là encore, il n'est pas question pour la direction de rajouter des postes dans les secteurs de production, bien au contraire : plusieurs centaines d'intérimaires et d'ouvriers en CDD vont se retrouver à la porte d'ici à la fin de l'année.

Les suppressions d'emplois dans le groupe PSA ne touchent pas uniquement la catégorie des cadres ou des techniciens. Et les ouvriers se sentent les premiers visés par les dernières déclarations du PDG Streiff, qui annonce qu'il faudrait produire et vendre 4 millions de voitures en étant moins nombreux à les fabriquer. Travailler plus, annonce Streiff... pour que les actionnaires gagnent plus !

Correspondant LO

• PSA – Sochaux (Doubs)

Intérim : Peugeot à nouveau condamné



En 2002, un ouvrier intérimaire qui travaillait depuis quatre mois à l'atelier du Ferrage de l'usine PSA de Sochaux était mis à la porte après huit missions d'intérim successives. Cet intérimaire, soutenu par la CGT de l'usine, estimait qu'il occupait en fait un emploi permanent et décidait d'attaquer Peugeot au tribunal des prud'hommes de Montbéliard. En mai 2003, le jugement ne lui était pas favorable, il faisait appel. Enfin, le 20 juillet dernier, la cour d'appel de Besan-

çon a confirmé que cet intérimaire aurait dû être en contrat à durée indéterminée dès le début, condamnant Peugeot à lui verser des dommages et intérêts pour l'avoir licencié abusivement.

Cette nouvelle condamnation de Peugeot est un encouragement à faire respecter le peu de règles qui régissent l'intérim, d'autant que malgré ses condamnations Peugeot continue de bafouer celles-ci. D'ailleurs, pas plus tard que fin août 2007, l'Inspection du tra-

vail de Montbéliard adressait un courrier à Peugeot pour qu'il se conforme aux règles de l'intérim et prenne les mesures nécessaires en Mécanique, un autre secteur de fabrication.

PSA Peugeot Citroën est ainsi condamné pour la précarisation permanente des emplois et les abus qui en découlent. Une précarisation qui, malheureusement, devient le lot commun de milliers de travailleurs à travers tout le pays.

Correspondant LO

• Renault – Le Mans

Réintégration des licenciés !

Vendredi 14 septembre, au tribunal des prud'hommes de Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine, se tenait l'audience de départage entre Renault et cinq ouvriers que la direction de l'usine du Mans avait licenciés en avril 2007, pour faute lourde, c'est-à-dire sans préavis, sans indemnisation ni paiement de congés payés. Ces licenciements faisaient suite à des mouvements de grève contre un accord de flexibilité. La direction accusait les licenciés de jets d'œufs, de pierres et de betteraves contre des cadres regroupés en contre-piquets de grève.

Près de 500 personnes se sont donc rassemblées devant le siège de la direction générale, avant de partir en manifestation vers le tribunal des prud'hommes pour réclamer la réintégration des licenciés. Des délégations des différentes usines du groupe étaient présentes, et bien entendu une forte représentation de Renault Le Mans. Pour permettre cette montée à Boulogne-Billancourt et permettre à tous de marquer leur solidarité, la CGT avait appelé à un débrayage de quatre heures minimum sur l'usine et bon nombre y avaient répondu.

En effet, malgré le temps qui passe et les efforts de la direction dans ce sens, les travailleurs du Mans n'oublient pas ! Ainsi, dans les ateliers, de nombreux travailleurs continuent de porter le macaron demandant la réintégration des

cinq copains licenciés. Bien des travailleurs ne serrent plus la main des cadres ou des chefs qui ont osé accuser les licenciés. Une collecte organisée aux portes de l'usine, pour financer les cars, a rapporté plus de 1 500 euros le vendredi 7 septembre.

À l'audience, l'avocate des cinq camarades a de nouveau démontré que les dossiers montés contre eux par la direction étaient vides. Il n'y a que des attestations de cadres directement sous la coupe de la direction et dont bon nombre sont contradictoires ou pour le moins curieuses : « J'ai reconnu monsieur X à sa haute taille et à sa démarche voûtée. » Les photos produites sont floues ou montrent quelqu'un d'autre, etc.

Bref, il n'y a aucun élément de preuve et l'avocat de la direction le sait bien puisque, comme pour la première audience du 8 juin dernier, il s'est contenté de dépeindre un pseudo « climat de violence » qui aurait régné sur l'usine lors des débrayages de février et mars 2007. Le seul élément nouveau a été une attestation... anonyme. C'est peu !

Il est évident que la direction a licencié ces travailleurs « pour l'exemple », pour tenter de faire peur afin de casser la mobilisation importante contre la flexibilité qu'elle voulait imposer. La juge a annoncé que le jugement serait rendu mi-novembre. À suivre donc.

Correspondant LO



• McDonald's – Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

La grève pour se faire respecter

Depuis samedi 15 septembre, les travailleuses du McDonald's de la zone commerciale de Vitrolles, près de Marseille, sont en grève.

Elles veulent faire cesser le harcèlement dont elles sont l'objet de la part de leur direction et obtenir la réintégration d'un manager qui a été licencié par la direction, en fait parce qu'il se conduit correctement avec les employées et qu'il s'était porté candidat lors d'élections professionnelles.

La direction se croit en effet tout permis à l'égard de la cinquantaine d'employées du McDo.

temps partiels, par exemple en venant de 11 h 45 à 13 h 45 puis de 18 h 45 à 21 h 45. Il faut avoir plus d'un an d'ancienneté pour qu'un jour férié travaillé soit payé double. Quant à l'aménagement des horaires, il ne peut être discuté. Ainsi, une maman qui élève seule son enfant et fait des ménages de 5 heures à 10 heures n'a pu obtenir de ne pas terminer certains jours à 23 heures au McDo.

une bonne dizaine de personnes face à un quarteron de directeurs ou de managers et à un huissier.

Pour sa part, la direction a recours à de curieux alliés. Ainsi, une militante de l'Union locale CGT venue voir les grévistes a été suivie en voiture par trois individus. Dimanche 16, quelques personnages ont proposé de l'argent au responsable CGT des McDo pour qu'il arrête la grève. Le dimanche soir, c'est un couple de pseudo-clients en voiture qui a foncé sur le



Le piquet des grévistes de McDonald's Vitrolles.

Pour faire du chiffre, le directeur et certains managers se déchainent lors des « rushes », les moments où il y a foule, de 12 à 14 heures et de 20 à 22 heures. Si, à 13 heures, l'encaissement n'a pas atteint la somme que le directeur a fixée, ils se mettent à crier derrière les caisses : « Encaissez !, encaissez !, magnez-vous, il ne vous reste que deux minutes ! », devant les clients témoins de ces scènes humiliantes. Si pendant un rush une employée a trop chaud et veut boire, l'un d'eux se met à hurler : « Tu ne bois pas pendant le rush ! »

La plupart des employées travaillent en CDI sur des horaires à temps partiel, souvent très largement dépassés au gré de l'inspiration du directeur. Le paiement de ces heures complémentaires est à peine majoré. Toute la journée est prise pour effectuer ces

Si par malheur une employée arrive un peu plus tôt pour prendre tranquillement son déjeuner, elle se fait hêler par un manager : « Ho, les filles, vous pourriez pointer plus tôt ! » Tout est à l'avant : une casquette perdue doit être remboursée 7 euros, soit une heure de travail, environ 25 % du prix des chaussures de sécurité est réclamé en fin de CDD.

Les employées veulent se faire respecter et obtenir la réintégration d'un manager trop solidaire des caissières aux yeux de la direction, qui l'a licencié, l'accusant d'avoir frappé le directeur... au cours d'un entretien privé et sans témoin. Ce n'est d'ailleurs pas le premier licenciement expéditif auquel elle procède.

Devant le McDo les grévistes se relaient au piquet de grève, qui compte toujours

piquet de grève, puis l'homme en est sorti pour se battre avec le manager licencié, tandis que la femme jetait le triangle de signalisation sur les militants CGT venus à son aide.

Ces tentatives d'intimidation n'ont pas entamé la détermination des grévistes. La direction a tenté de faire fonctionner le McDo avec des managers et quelques non-grévistes, mais elle a dû le fermer, seul le Drive fonctionne de temps à autre. La plupart des clients, qui sont le plus souvent des travailleurs de la zone commerciale ou de la zone industrielle toute proche, assurent les grévistes de leur sympathie. Beaucoup signent pour les soutenir. Et la lutte continue, avec l'aide de militants de l'Union locale CGT venus en renfort.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James (Oise)

Le personnel victime des sous-effectifs permanents

Le 6 septembre, pour protester contre les circonstances d'un accident où une infirmière avait été sérieusement blessée juste avant les congés, plusieurs dizaines de salariés de l'hôpital psychiatrique de Clermont se sont rassemblés à l'appel de la CGT. Une forte proportion du personnel du service concerné était présente. C'est en se retrouvant seule face à un malade, pourtant signalé comme particulièrement agité, que l'infirmière avait été agressée.

La colère du personnel vient de ce qu'à tous les étages de direction on ferme les yeux pour faire supporter aux ASH, aides-soignantes et infirmières les conséquences des sous-effectifs permanents. Ceux-ci se retrouvent seuls face à des malades lourdement atteints qui demanderaient un encadrement plus nombreux. Or il arrive à certains moments qu'au lieu de quatre ou cinq, les effectifs présents dans des services se réduisent à deux per-

sonnes en tout et pour tout.

Cette situation de sous-effectif est préjudiciable à tous les niveaux, les malades ne sont pas pris en charge comme ils le devraient pour les soins, leur toilette, leur repas et leur accompagnement.

De plus, la situation n'est pas près de s'améliorer, avec la décision des autorités de confier au seul hôpital psychiatrique de l'Oise, sans aucun moyen supplémentaire, la mission de recevoir en son sein les malades de la prison de Liancourt.

L'hôpital de Clermont-Fitz-James, comme tous les établissements psychiatriques, qui sont les parents pauvres des hôpitaux, déjà tous mis à la diète, voit ses budgets régulièrement rognés. Ce que demande le personnel, ce sont les moyens et les effectifs nécessaires pour assurer les soins à tous dans des conditions normales.

Correspondant local

• Snecma – groupe Safran

Jackpot et régimes spéciaux

Après des mois de batailles de chiffonniers à la tête du groupe Safran, formé par le regroupement de la Sagem et de la Snecma, l'ancien patron de la Sagem a été mis sur la touche, suivi début septembre par Béchat, l'ancien patron de la Snecma. Ce dernier ne part pas les poches vides. Selon un communiqué de la direction, Béchat recevra deux années de salaire en guise d'indemnités pour fin de mandat, auxquelles s'ajoutera l'application des dispositions en vigueur pour départ en retraite qui, à la Snecma, permettent aux cadres de direction de bénéficier de quasiment l'équivalent de leur ancien salaire pendant une très longue durée.

Béchat a refusé de dévoiler le montant de ses indemnités, ajoutant que de toute façon ce n'est pas grand-chose comparé à ce que touchent les actionnai-

res. Il sait de quoi il parle, lui qui il y a quelques années s'était fait épingler par la presse, lors d'opérations de ventes-rachats d'actions relevant du délit d'initié.

Le départ en retraite de Béchat sera d'ailleurs très relatif, puisqu'il sera coopté au Conseil de surveillance dès qu'une place sera libre. Il percevra alors de quoi arrondir encore un peu plus ses fins de mois.

En ces temps où l'on parle beaucoup de mettre un terme aux régimes spéciaux de retraite, dont les bénéficiaires sont désignés comme d'abominables privilégiés, il est bon de rappeler que les véritables privilégiés sont tout autres. Ils sont à rechercher du côté des Béchat et de ceux au nom desquels lui et ses semblables agissent.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

Un passage aux 40 heures approuvé... par le patron

Mercredi 12 septembre, le directeur de l'usine de pneumatiques Continental de Clairoix, près de Compiègne, annonçait le passage aux 40 heures, au lieu de 35 au 1^{er} janvier 2008, suite à la signature d'un accord avec la CFTC, syndicat majoritaire. La CGT, FO et la CFDT, de leur côté, ont refusé de signer.

Contrairement aux messages largement diffusés par la presse et la radio, la plus grande partie des ouvriers n'ont aucunement approuvé cette augmentation du temps de travail. Il a fallu au patron plus d'un an et demi de tentatives, de pressions pour y parvenir, les ouvriers opposant une certaine résistance à ses projets. En février-mars dernier, la direction de l'usine avait même organisé un référendum pour tenter d'obtenir

une approbation. Mais malgré la mobilisation de tout l'encadrement, une courte majorité d'ouvriers s'était prononcée contre.

Dans cette usine le travail est très dur et les cadences déjà élevées, travailler ne serait-ce qu'un peu plus signifie se détériorer encore plus la santé. Les accidents sont nombreux, les arrêts-maladie pour des problèmes de tendinites, de douleurs au dos ou aux poignets, et ce malgré la pression de la

direction pour faire revenir travailler coûte que coûte. Même les chefs subissent les conséquences de la pression qu'ils doivent exercer sur les ouvriers pour qu'ils aillent toujours plus vite. En janvier dernier, un chef d'équipe est décédé suite à un infarctus au travail et la Sécurité sociale vient de reconnaître qu'il s'agissait d'un accident du travail lié au stress.

Continental déclare que les travailleurs seraient gagnants. Les 650 travailleurs en 3x8 toucheraient en fait 92 euros de plus par mois pour 40 heures au lieu de 35. L'équipe de week-end, quant à elle, travaillerait

soi-disant moins, mais les ouvriers devraient travailler durant les jours fériés, sans aucune compensation salariale. Le directeur a mis en avant également la promesse d'embaucher 130 intérimaires, sur les 260 qui travaillent actuellement à Clairoix, présentant le passage aux 40 heures comme une condition à ces embauches.

Brandissant la menace de la fermeture, le patron a répété ces derniers mois la nécessité « vitale » de rendre l'usine plus « rentable ». Mais vitale pour qui ? Celle-ci, d'après le patron, serait la plus « chère » du groupe, comme si elle ne rapportait

rien aux actionnaires, alors que tout le monde sait que Continental fait des bénéfices !

Le président du directoire du groupe Continental M. Wennemer déclarait en juillet dernier : « *Je n'ai pas vocation à fermer ce site, les points forts sont là, mais les coûts sont trop élevés.* ». Cet accord devrait surtout permettre à Continental d'économiser 2,1 millions d'euros sur le « coût » du travail. Les actionnaires gagneront plus encore à coup sûr. C'est le genre d'accord qui est bon... pour le patron.

Correspondant LO

• Hutchinson - Châlette-sur-Loing (Loiret)

Le chantage de la direction

Depuis quelques mois, des rumeurs circulent à l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing concernant l'avenir de l'Étanchéité (secteur où sont fabriqués les joints de portières et pare-brise pour l'automobile).

Depuis janvier, ce sont cent postes qui ont été supprimés sur toute l'usine, car les départs en retraite ne sont pas remplacés. De nombreux camarades intérimaires ont été licenciés. De plus, depuis le retour des vacances, la démolition de deux vieux bâtiments ajoute à l'inquiétude sur l'avenir de l'usine.

Pourtant, dans différents secteurs et justement à l'Étanchéité, les avertissements pleuvent pour des broutilles, des défauts qualité... Le chef de production a déclaré lui-même qu'il y aura des sanctions, invoquant comme prétexte la « pérennité du site ».

Dans un autre secteur, ce sont sans cesse des remarques pour quelques minutes de retard, et depuis juillet il faut passer tous les jours au bureau en fin d'équipe pour vérifier si on part à l'heure. On cherche de cette façon à nous mettre la pression.

Au thermoplastique de l'Étanchéité, il a été demandé à des volontaires de poser des congés pour cette semaine car il n'y aurait plus de travail. Pour-

tant, il y a encore quelques semaines, on en demandait pour travailler le samedi et même les ponts fériés afin d'honorer les clients comme Renault et Peugeot.

De même, à la préparation des mélanges du caoutchouc, c'est tous les vendredis qu'on nous demande de poser des congés, tandis qu'au 790, secteur de raccords, on nous demande de travailler le samedi.

Le directeur a dit en réunion qu'il n'y aura pas de licenciement en 2007, mais il ne se prononce pas pour 2008. La direction entretient ainsi l'inquiétude, justifiée ou non, sur l'avenir du site, pour chercher à nous imposer la flexibilité et une dégradation de nos conditions de travail.

Elle exerce ce chantage au nom de la « pérennité du site », terme qu'elle affectionne particulièrement. Mais c'est bien le personnel qui, par son travail, assure depuis des années la pérennité du site, et non les actionnaires, qui se contentent d'empocher des bénéfices en augmentation.

En 2006, Hutchinson a rapporté au groupe Total, auquel il appartient, 122 millions d'euros contre 62 millions en 2005. Alors s'il y a quelque chose qu'il faut rendre flexible, ce sont plutôt les profits !

Correspondant LO

• Sport 2000 - Clermont-Ferrand

Les CNE licenciés ne se laissent pas faire

Mardi 28 août, cinq jeunes, en contrat nouvelle embauche (CNE), du magasin Sport 2000 au centre commercial de La Pardieu à Clermont-Ferrand, recevaient leur lettre de licenciement sans aucun motif... quelques jours après avoir porté, avec d'autres employés, une liste de revendications à leur patron !

Le patron qui possède trois autres magasins dans la région se croit tout permis. Outre les caméras de surveillance dans le magasin, il en a installé une autre à l'entrée des vestiaires. Au retour des arrêts-maladie, les salariés doivent se justifier. Autre exemple : cet été, plusieurs employés étant partis ensemble en week-end, l'un d'eux s'est blessé et a été arrêté une semaine. Le lendemain le PDG leur a fait la morale sur le risque de partir à plusieurs dans la même voiture : « *Cela ferait cinq employés en moins si vous aviez une panne.* ».

Cet été, le magasin a été refait à neuf. Les heures supplémentaires n'ont pas manqué lors les travaux ou des journées de liquidation du stock. Certaines heures n'ont pas été comptabilisées car considérées comme « *investissement personnel pour l'entreprise* » ! Les

autres étaient récupérables sans majoration.

Jusqu'au 11 août, sur 18 employés il y avait neuf CNE dont le directeur du magasin. Ce jour-là, celui-ci était licencié sans préavis ni entretien préalable « *pour diminuer la masse salariale* » alors qu'une annonce était passée à l'ANPE pour ce même poste.

Des membres du personnel ont alors remis une lettre au PDG, réclamant entre autres, le paiement majoré des heures supplémentaires, une salle de pause, le respect de la vie privée et l'organisation d'élections de délégués du personnel.

Trois jours plus tard, d'autres jeunes étaient recrutés en CNE eux aussi pour les remplacer et cinq salariés en CNE apprenaient qu'ils étaient renvoyés. Ils ont décidé de ne pas se laisser faire et se sont

adressé à la CGT locale.

Plusieurs rassemblements ont eu lieu devant le magasin pour exiger leur réintégration et dénoncer les méthodes de ce patron.

Celui-ci a d'abord proposé 2000 euros par salarié contre l'abandon de la procédure aux Prud'hommes. Mais la mauvaise publicité faite à son commerce et la perte importante de chiffre d'affaires l'ont sans doute fait réfléchir. D'autant plus que l'inspection du travail qui a constaté de nombreuses infractions au code du travail doit transmettre un procès verbal à la justice.

Après un nouveau rassemblement, un accord beaucoup plus favorable aux licenciés a été trouvé qui profitera aussi aux salariés restant dans l'établissement.

S'ils n'ont pas obtenu leur réintégration, les licenciés sont satisfaits d'avoir dénoncé publiquement les méthodes de leur patron et, surtout, de la perspective de le voir poursuivi en justice.

Correspondant LO

• Enseignement

Des profs en plus, pas des heures sup !

Les élèves des collèges classés « zone d'éducation prioritaire » (ZEP), qui ont le plus de difficultés, devraient à partir de cette année pouvoir rester dans les locaux scolaires jusqu'à 18 heures, grâce à la mise en place d'études surveillées ou d'activités sportives et culturelles. Mais, la politique du gouvernement visant à supprimer des postes dans l'Éducation nationale (5 000 en 2007 et 11 200 à la rentrée 2008), c'est en heures supplémentaires que l'on propose aux enseignants d'encadrer ces « orphelins de 16 heures », comme les appelle le ministre. C'est la traduction dans l'Éducation nationale du « travailler plus pour gagner plus » de Sarkozy.

Qui pourrait trouver à redire au fait que les élèves des quartiers populaires puissent rester quelques heures de plus à l'école ? Bien souvent leurs parents rentrent tard de leur travail et les enfants sont livrés à eux-mêmes. Les parents sont inquiets du risque qu'ils puissent rejoindre les bandes du quartier, et préfèrent les savoir au collège. Des études de 16 à 18 heures, encadrées par des enseignants, permettraient en outre aux élèves les plus en difficulté de recevoir le soutien scolaire que leurs familles ne sont bien souvent pas en mesure de leur apporter.

Tout cela serait donc fort bien, si des nouveaux postes d'enseignants étaient créés pour assurer ces nouveaux horaires. Mais ce qui est prévu, ce sont des heures supplémentaires, à une échelle qui est loin d'être négligeable. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, où plus de la moitié des collégiens étudient en ZEP, les collèges concernés disposent d'un crédit d'heures pouvant aller jusqu'à 60 heures supplémentaires, l'équivalent de trois postes d'enseignants. Mais que cache cette « générosité » gouvernementale, ces

mesures « d'accompagnement éducatif », comme les a baptisées le ministère ?



Paradoxalement, des établissements qui se voient refuser l'ouverture d'une ou deux classes pour alléger les effectifs sont dotés pour les études surveillées d'un nombre d'heures supplémentaires sensiblement équivalent à ce qu'il aurait fallu pour leur donner satisfaction. Ceci parce que Sarkozy et Darcos veulent que les enseignants restent plus longtemps dans les établissements scolaires et

prennent en charge davantage d'élèves, même si cela se traduira inévitablement par une moindre attention et par une disponibilité moins grande à l'égard de chacun de ces élèves. Ils misent sur l'attrait constitué par la possibilité d'augmenter un peu leurs revenus salariés, pour ceux qui acceptent ces heures supplémentaires, et aussi sur le fait que les heures, si elles ne trouvaient pas preneur, seront de toute façon perdues pour l'établissement, donc gâchées.

Ces calculs sont bien loin de correspondre à l'intérêt des élèves. Il serait nécessaire d'embaucher massivement dans l'Éducation nationale, pour assurer les cours dans les conditions les plus favorables à l'éducation d'élèves ayant le plus de difficultés. Tout le contraire des choix gouvernementaux.

Daniel MESCLA

• Nevers (Nièvre)

Un jeune marocain menacé d'expulsion

Hamza, un jeune lycéen marocain de 19 ans, a été arrêté mercredi 12 septembre. À Nevers depuis quatre ans, il est entré légalement en France et a été confié à une de ses tantes qui a la double nationalité. Celle-ci a obtenu de la justice marocaine l'autorité parentale, mais elle n'a pas pu faire valider cette adoption par la justice française car Hamza a eu 18 ans et c'était trop tard.

Mercredi 12 septembre, convoqué au commissariat pour étudier sa situation il a été retenu puis transféré vers le centre de rétention de Stras-

bourg. Il a été vu par le juge des libertés et de la détention, qui a décidé son maintien en rétention pour une durée de quinze jours, le temps d'obtenir un visa en vue d'un retour au Maroc.

Dès l'arrestation d'Hamza le 12 septembre, la mobilisation s'est mise en place et depuis, chaque jour, un rassemblement a lieu devant la préfecture à l'initiative du Collectif contre les expulsions. Ses camarades de lycée se sont aussi mobilisés : ils ont fait signer une pétition et ont organisé une petite manifestation dans un lycée. Mercredi 19 septembre, une nou-

velle manifestation était prévue.

L'interpellation d'Hamza a eu lieu le jour où le ministre Hortefeux recevait des préfets pour leur demander d'accélérer les expulsions. Le préfet de la Nièvre a dû vouloir « redoubler d'efforts » pour « augmenter de façon significative le nombre d'interpellations d'étrangers en situation irrégulière ». Les participants à la mobilisation sont bien décidés à s'opposer à cette politique et à faire en sorte qu'Hamza reste à Nevers.

Correspondant LO

• Toulouse

Une rentrée agitée

Mardi 11 septembre, 400 instituteurs et parents d'élèves de la Haute-Garonne se sont rassemblés devant la préfecture lors d'une journée de grève départementale. Ce jour-là se tenait le Conseil départemental de l'Éducation nationale, où se décident ouvertures et fermetures de classes.

Le département connaît une des pires situations. Le taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignants) est l'un des plus faibles du pays. De plus, la scolarisation des enfants de 2 à 4 ans est passée de 35 % à 15 % en moins de dix ans : 3 000 élèves ont ainsi « disparu » des effectifs.

souvent incomplets...

À cela s'ajoutent d'autres « astuces » comptables qui permettent de supprimer encore plus de postes.

Pour obtenir une ouverture de classe, il faut qu'une école élémentaire dépasse une moyenne de 27 élèves par classe (32 en maternelle). Eh bien, dorénavant on globalise les effectifs dans les communes : la moyenne est calculée sur l'ensemble des écoles. Ainsi à Saint-Jean, commune limitrophe de Toulouse, alors que les effectifs dépassent les 27 sur une école, il n'y a pas d'ouverture de classe car la moyenne sur les trois écoles est de 26,5 élèves !

À Toulouse, on ne globalise pas mais, depuis deux ans, c'est la mairie qui inscrit les élèves, et elle s'arrange pour les inscrire de façon à remplir les classes tout en restant juste en dessous du seuil d'ouverture. Ainsi dans les ZEP, en quelques années, on est passé d'une moyenne d'une vingtaine d'élèves par classe à 25 aujourd'hui.

Face à cela, lors de cette rentrée, 22 postes d'instituteurs ont été créés pour... 1 200 élèves supplémentaires, soit un poste pour plus de 50 élèves !

À l'issue de cette journée de grève, quelques fermetures de classe ont été évitées et quelques ouvertures décidées. Mais le sentiment dominant des enseignants grévistes était qu'on ne pouvait en rester là.

Correspondant LO

• Stains (Seine-Saint-Denis)

Poursuites judiciaires contre un maire

Le maire communiste de Stains, Michel Beaumale, avait organisé dans sa ville en mai 2006 un référendum portant sur le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales et nationales. Les immigrants désirant participer à ce scrutin avaient été invités à se faire inscrire sur une liste électorale additive.

La préfecture avait déclaré ce référendum illégal, mais n'avait pas pu l'empêcher : comment interdire à un maire d'organiser une consultation électorale, même si on la déclare dénuée de valeur ?

Mais suite à cela Michel Beaumale a été convoqué par la brigade de répression de la délinquance à la personne pour... non-déclaration à la Commission informatique et libertés du fichier ainsi constitué, et des poursuites judiciaires ont été engagées contre lui, qui pourraient aboutir à le rendre inéligible.

On ne sait pas à quel niveau la décision de ces poursuites a été prise, mais c'est à coup sûr bas, mesquin et hypocrite.

F.D.